

La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM!

vendredi 20 novembre 1925

Sommaire :

Métaphysique et mystique

Le fascisme et les libéraux

Le patron et l'ouvrier

Le drame monétaire ou l'agonie
de l'Etat libéral

Sur la nouvelle Ford

Jacques Maritain

H. de Vries de Heekelingen

Charles Saroléa

Georges Valois

V^{te} Ch. du Bus de Warnaffe

Les idées et les faits : Chronique des idées : Conférence de M. Maritain à Louvain, Mgr J. Schyrgens. — France. — Chine. — Angleterre.

La Semaine

• Congrès de l'Etat ouvrier chrétien. On ne peut se défendre vis-à-vis de cette forme politique nouvelle de la démocratie chrétienne de Belgique d'une vive appréhension : n'est-ce pas l'organisation de la lutte des classes ? Ne vise-t-on pas à la dictature de fait de certaine classe ?

Certes, une organisation ouvrière chrétienne doit s'appliquer à combattre le socialisme déchristianisateur. Mais il est permis de croire que la démocratie politique, qui conduit fatalement toujours plus à gauche, emportera vers la gauche, et malgré eux, ceux qui estiment pouvoir se servir d'elle pour lutter contre ce qu'ils croient être des conséquences accidentelles, et donc corrigibles, de la démocratie politique,

et qui sont, au contraire, essentielles au règne du nombre, suite du suffrage universel pur et simple inorganisé.

♦ En France, le régime patauge dans les difficultés financières. La lire italienne dépasse le franc français et l'Italie vient d'obtenir aux États-Unis, pour le paiement de sa dette, les meilleures conditions accordées jusqu'à présent par Washington.

Et de partout en France monte le cri : Qui nous débarrassera de cette bande ? Qui nous sortira du chaos ?

La démocratie politique conduira-t-elle, là aussi, à la dictature ?

Bruxelles : 11, Boulevard Bischoffsheim.

(Tél. : 220.50 ; Compte chèque postal : 489.16)

POUR LES PETITS

Du **16** novembre au **5** décembre

La

GRANDE MAISON de BLANC

Marché-aux-Poulets

Bruxelles

mettra en vente dans ses
galeries du 1^{er} étage
un grand choix de

JOUETS

vendus sans bénéfice

Voir nos étalages

Crédit Général Liégeois

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL :
90,000,000

□ □ □

RÉSERVES :
26,000,000

SUCCURSALE DE BRUXELLES :

68, Rue Royale et 35, Rue des Colonies

BUREAUX

BRUXELLES-MARITIME, 30, Place Saintelette
VILVORDE, Rue de Louvain

□ □ □

Ne conservez pas votre argent sans lui faire produire un intérêt, même si vous en prévoyez l'emploi dans un délai prochain. Placez-le à court terme au **CRÉDIT GÉNÉRAL LIÉGEOIS**, qui bonifie actuellement :

En compte de QUINZAINE (préavis de 3 jours) . . . 5.00 %
En compte à UN MOIS (préavis de 3 jours avant le 15) 5.00 %
En compte de SIX MOIS (au 15 ou au 20 du mois) . 5.25 %

Avec facilité de retrait antilopé :

1° Après le cinquième mois 5.20 %
2° Après le quatrième mois 5.15 %
3° Après le troisième mois 5.10 %
4° Après le deuxième mois 5.05 %
5° Après un mois 5.00 %

Ces placements temporaires, très avantageux, peuvent être faits par sommes rondes : 500 francs minimum et multiples de 500 fr

L'Italie La Côte d'Azur L'Algérie L'Égypte Croisières en Méditerranée

VOYAGE AUTOUR DU MONDE

Billet valable pendant deux ans

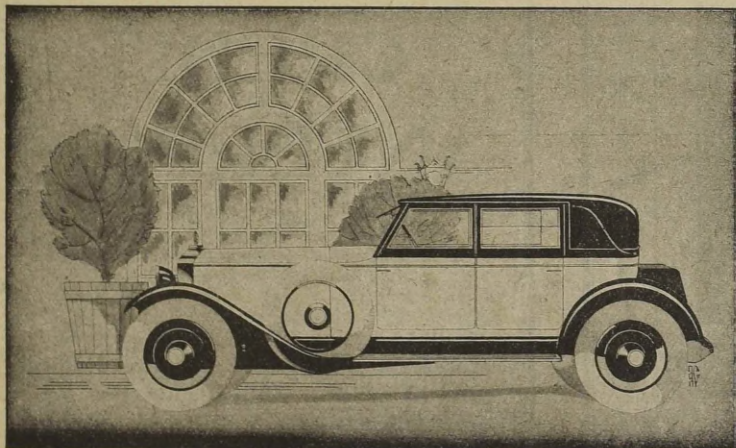
Billets de chemin de fer pour tous pays
Billets de navigation aux tarifs officiels
Places réservées - Places de luxe

*Les meilleures combinaisons sont assurées
et étudiées par notre département :*

VOYAGES A FORFAIT

*Renseignements et programmes types fournis gratuitement
sur demande*

LE GLOBE avenue Louise, 3
BRUXELLES



CARROSSERIE

VAN DEN PLAS

Soc. An. Bruxelles Soc. An.

présente

sa nouvelle

Conduite Intérieure

SPORT

TAPIS

BATTAGE — NETTOYAGE — TEINTURE — DÉSINFECTIION

J^N & J^H TOBY FRÈRES

DIRECTION ET USINE :

TÉLÉPHONE : 324.96

2-4-6, rue Louis Hap, ETTERBEEK-BRUXELLES

CHOCOLAT

**D
U
C**

CHOCOLAT



DU C ANVERS

La

**Grande
Marque
Belge**



Tailleur - Couturier

- Fourreur -

CHEMISES

CRAVATES

COLS

DUPAIX

TÉLÉPHONE 23116

CHAPEAUX

CANNES

PARAPLUIES

27, Rue du Fossé-aux-Loups, Bruxelles

“SWAN”

**CRÉDIT
ANVERSOIS**

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : Fr. 60,000,000

Réserves : Fr. 14,000,000

SIÈGE :

ANVERS : 42, Courte rue de l'Hôpital

BRUXELLES : 30, Avenue des Arts

175 SUCCURSALES ET AGENCES EN BELGIQUE

SIÈGE :

FILIALES :

à PARIS

20, rue de la Paix

à LUXEMBOURG

55, Boulevard Royal

BANQUE - CHANGE - BOURSE

Métaphysique et mystique

La métaphysique éveille le désir de l'union suprême, d'une possession spirituelle consommée dans l'ordre même de la réalité, et non plus seulement de l'idée. Elle ne peut pas le satisfaire.

C'est une autre sagesse que nous prêchons, scandale pour les Juifs et démece pour les Grecs. Excédant tout humain effort, don de la grâce déifiante et des libres largesses de la Sagesse incréée, à son principe il y a l'amour fou de cette Sagesse pour chacun de nous, à son terme l'unité d'esprit avec elle. Seul, y donne accès Jésus crucifié, le Médiateur élevé entre ciel et terre. Amputé des mains et des pieds, et crucifié au gibet, lui aussi, comme on lui demandait : « Qu'est-ce que la mystique? — Son moindre degré, tu le vois ici, répondait al Hallâj. — Et son degré suprême? — Tu ne peux y avoir accès; et pourtant tu verras demain ce qu'il adviendra. Car c'est dans le mystère divin, où il existe, que je le témoigne, et qu'il te reste caché (1). » La sagesse mystique n'est pas la béatitude, la parfaite possession spirituelle de la réalité divine. Mais elle en est le commencement. C'est une entrée dès ici-bas dans l'incompréhensible lumière, un goût, un toucher, une douceur de Dieu qui ne passera pas, car les sept dons continueront dans la vision ce qu'ils inaugurent dans la foi.

Nous ne pouvons pardonner ni à ceux qui la nient ni à ceux qui la corrompent, égarés par une présomption métaphysique inexcusable, puisque connaissant la transcendance divine ils ne veulent pas l'adorer.

La métaphysique que certains Occidentaux, en Allemagne et en France, — je ne parle même pas, naturellement, de la honteuse contrefaçon théosophiste, — nous proposent au nom de la sagesse de l'Orient, est-elle une image authentique de celle-ci? J'en doute fort, j'inclinerais plutôt à penser que dans les cas les plus favorables il s'agit d'une interprétation particulière admise en quelque école fermée de là-bas. Quoi qu'il en soit, ces doctrines enflées sont une négation radicale de la sagesse des saints. Prétendant parvenir par la métaphysique seule à la contemplation suprême, cherchant la perfection de l'âme hors de la charité, dont le mystère leur reste totalement impenétrable, et nous comprenons bien pourquoi, substituant à la foi surnaturelle, et à la révélation de Dieu par le Verbe incarné, — *unigenitus Filius, qui est in sinu Patris, ipse enarravit*, — une soi-disant tradition secrète héritée des maîtres inconnus de la Connaissance; elles mentent, parce qu'elles disent à l'homme qu'il peut ajouter à sa taille et, entrer par lui-même dans le surhumain. Le chrétien les juge, elles ne peuvent pas le juger. Leur hyperintellectualisme ésotérique, fait pour donner le change sur la véritable métaphysique, n'est qu'un spécieux mirage, et pernicieux. Il mène la raison à l'absurde, l'âme à la seconde mort.

D'une autre manière encore, la vaine philosophie peut être l'ennemie de la sagesse : non plus en supprimant la sagesse des saints devant la métaphysique, mais en l'emmêlant plus ou moins, et, dans les cas les plus graves, en la confondant carrément avec la métaphysique, ce qui est corrompre à fond sa nature. C'est ainsi qu'un esprit attentif et pénétrant, après quinze ans de recherches ferventes, et tout l'effort de la plus minutieuse et

passionnée érudition, a pu être conduit à défigurer tragiquement le héros mystique dont il avait entrepris de retracer le drame intérieur. Hélas! Comme si un philosophe, aidé d'une information historique supposée même exhaustive, et de la plus intuitive sympathie bergsonienne, pouvait pénétrer l'intérieur d'un saint! revivre en soi Jean de la Croix? Toutes les fausses clefs de la philosophie se brisent, pour la bonne raison qu'il n'y a pas de serrure; on n'entre là qu'à travers le mur. Quelle que soit mon amitié pour vous, mon cher Baruzi, il me faut bien avouer qu'en éclairant saint Jean de la Croix à une lumière leibnizienne, en arrachant sa contemplation à ce qui fut la vie de sa vie : la grâce infuse et l'opération de Dieu en lui, en faisant de lui je ne sais quel géant manqué de la métaphysique à venir, retenu encore dans les superstitions « extrinsécistes », mais visant avant tout à se procurer, par un procédé de dépouillement où l'esprit de l'homme fait tout le travail, une compréhension intellectuelle de Dieu de moins en moins grossière, et y réussissant si bien qu'il nous conduit « en quelque sorte au delà du christianisme », vous avez tracé une image du saint que celui-ci aurait tenue en abomination, et dont la criante fausseté, jointe à tant de zèle, est pour nous un sujet d'étonnement et de douleur (1). Votre juste ne vit pas de la foi. Ce théopathe ne souffre pas les choses divines, mais un mal de Sorbonne. Choisissez donc entre Jean de la Croix et Henri Delacroix! et laissez le diable et son train. Le jeu de ce brouilleur de cartes est actuellement d'attirer les âmes aux prestiges d'une mystique qui procéderait toute de la nature et non de la grâce, singerie de la vraie spiritualité. Il n'y a pas lieu de s'effrayer de ses simagrées, qu'il renouvelle à toutes les époques où l'action de Dieu presse plus vivement le cœur des hommes. Nous devons tout faire cependant pour éviter que la fausse monnaie chasse la bonne.

La contemplation des saints n'est pas dans la ligne de la métaphysique, elle est dans la ligne de la religion. Cette suprême sagesse ne dépend pas de l'effort de l'intellect en quête de la perfection du savoir, mais du don de l'homme tout entier en quête d'une droiture parfaite à l'égard de sa Fin. Ce savoir le plus haut suppose qu'on a renoncé au savoir.

Ce n'est pas pour connaître que les saints contemplent. C'est pour aimer. Et ils n'aiment pas pour aimer, mais pour l'amour de Celui qu'ils aiment. L'union même à Dieu que l'amour demande c'est pour Dieu premier aimé qu'ils y aspirent, ne s'aimant eux-mêmes que pour lui. La fin des fins pour eux n'est pas faire exulter leur intelligence et leur nature, et donc s'arrêter à soi. C'est faire la volonté d'un Autre, contribuer au bien du Bien (2). Ils ne cherchent pas leur âme. Ils la perdent, ils ne l'ont plus. Si en entrant dans le mystère de la filiation divine, et en devenant quelque chose de Dieu, ils gagnent une personnalité transcendante, une indépendance et une liberté dont rien n'approche au monde, c'est en oubliant tout cela pour que non pas eux mais le Bien-Aimé vive en eux.

Les antinomies que les « nouveaux mystiques (3) » découvrent dans le mysticisme traditionnel, — parce qu'ils s'en font une idée artificielle, viciée par les solennels préjugés modernes sur la vie

(1) Louis MASSIGNON, *Al Hallâj martyr mystique de l'Islam, exécuté à Bagdad, le 26 mars 922*. Paris, Geuthner, 1922, t. I, p. 9 et 306. — Nous citons ici al Hallâj parce que, pour autant que l'on peut risquer une conjecture sur le secret des cœurs, tout porte à penser que ce grand mystique musulman, condamné parce qu'il enseignait l'union d'amour avec Dieu, et qui témoignait jusqu'au bout de son désir de suivre Jésus, avait la grâce et les dons infus (appartenait à l'« âme » de l'Eglise) et a pu être élevé par conséquent à la contemplation mystique authentique. C'est à cette conclusion que se range le R. P. Maréchal, dans sa recension de l'admirable travail de M. Louis Massignon (J. MARÉCHAL, *Recherches de sciences religieuses*, mai-août 1923).

(1) Cf. Dom Ph. CHEVALIER, « S. Jean de la Croix en Sorbonne » *Vie spirituelle*, mai 1925, et R. GARRIGOU-LAGRANGE, *Vie spirituelle*, juillet-août 1925.

(2) Cf. saint THOMAS d'AQUIN, *Sum. theol.*, II-II 26, 3, ad 3 : « Hoc quod aliquis velit frui Deo, pertinet ad amorem, quo Deus amator concupiscentiae; magis autem amamus Deum amore amicitiae, quam amore concupiscentiae; quia majus est in se bonum Dei, quam bonum, quod participare possumus fruendo ipso; et ideo simpliciter homo magis diligit Deum ex charitate, quam seipsum. » Cf. encore CAJETAN, in II-II, 17, 5.

(3) Cf. Henri LEFEBVRE, « Positions d'attaque et de défense du nouveau mysticisme », *Philosophies*, mars 1925.

de l'esprit, — j'accorderais volontiers qu'elles caractérisent en effet bien des pseudo-mysticismes philosophiques. (Et le *nouveau mysticisme* lui-même aura de la peine à y échapper). Rapportées à une vie mystique authentique elles perdent toute signification. Ici ni « vouloir créateur » cherchant l'exaltation directe dans la pure aventure et un dépassement sans fin, ni « vouloir magique » cherchant l'exaltation de soi dans la maîtrise du monde et une possession achevée. Ici l'amour (nos philosophes n'oublient que lui, et c'est lui qui fait tout), ici la charité, qui use de la connaissance, — qu'elle-même, sous l'action de l'Esprit de Dieu, procure savoureuse et présente, — pour adhérer plus pleinement à l'Aimé. Ici, l'âme ne veut pas s'exhaler, et elle ne veut pas s'abolir : elle veut s'unir à Celui qui l'a aimée le premier. Car ici il y a un Dieu qui n'est pas un nom mais une réalité, il y a un Réel et même un Sur-réel qui existe d'abord, avant nous, sans nous; ni humainement ni angéliquement saisissable, mais divinement, et qui nous divinise pour cela; un Sur-esprit dont la saisie ne limite pas mais illimite l'esprit fini, vous le Dieu vivant, notre Créateur. Avant de discuter sur le mysticisme, il est une question, John Brown, qu'il vous faut d'abord résoudre : M. Pierre Morhange est-il créé ?

La contemplation des saints ne procède pas de l'esprit de l'homme. Elle procède de la grâce infuse. (Parlons théologie, puisqu'on ne peut répondre aux questions qui tourmentent notre époque qu'en recourant aux notions de la science sacrée.) Je dis que la contemplation est bien notre fruit parfait, mais selon que nous sommes nés de l'Eau et de l'Esprit. Œuvre surnaturelle par essence, qui émane certes de notre fond substantiel et de nos pouvoirs naturels d'activité, mais en tant que notre substance et notre activité mêmes, passives devant le Dieu tout-puissant, sont par lui, et par les dons qu'il greffe en elles, surélevées à l'égard d'un objet divin, absolument inaccessible comme tel aux seules énergies de la nature (1). Œuvre supérieurement personnelle, et libre et active, vie qui jaillit pour l'éternité, mais qui est pour nous comme un non-agir et une mort, parce que, surnaturelle non pas seulement de par son objet mais aussi de par son mode même de procéder, elle émane de notre esprit mù par Dieu seul, et relève de cette *grâce opérante* où toute l'initiative est à Dieu. Et parce que la foi est la racine et le fondement de toute la vie surnaturelle, une telle œuvre n'est pas concevable sans la foi, « en dehors de laquelle il n'est pas de moyen prochain et proportionné » de la contemplation (2).

Enfin, la contemplation des saints n'est pas seulement pour le divin amour, elle est aussi par lui. Elle ne suppose pas seulement la vertu théologale de Foi, mais aussi la vertu théologale de Charité, et les dons infus d'Intelligence et de Sagesse, qui n'existent pas dans l'âme sans la charité. Ce même Dieu atteint par la foi dans l'obscurité, et comme à distance, puisque pour l'intelligence il y a distance quand il n'y a pas vision, l'amour comme tel l'atteint immédiatement en lui-même, nous unissant de cœur à cela même qui est caché dans la foi; et ce sont les choses divines ainsi invisées en nous par la charité, c'est Dieu devenu nôtre par la charité, que la sagesse mystique, sous une motion et une régulation actuelle de l'Esprit-Saint, expérimente par et dans l'amour comme se donnant à nous en nous, et connaît affectivement, « en vertu d'une incompréhensible union » (3), dans une nuit supérieure à toute connaissance distincte, à toute image et à toute idée, comme transcendant à l'infini tout ce que toutes les créatures en pourront jamais penser. *Vere tu es Deus absconditus, Deus Israel Salvator*. Elle atteint Dieu comme Dieu caché, comme Dieu sauveur, et d'autant plus sauveur qu'il est plus caché, cette sagesse secrète qui purifie l'âme en secret. Tout en restant contrôlable par la théologie, tout en dépendant, comme de ses conditions et de ses bases en terre humaine, des multiples notions et signes conceptuels où la divine Vérité se manifeste à notre intelligence; sans rien abandonner des dogmes révélés, tout au contraire! connaissant mieux que par les concepts cela même dont les formules conceptuelles du dogme donnent seules communication à l'intelligence humaine, comment ne dépasserait-elle pas toute notion distincte et tout signe exprimable pour adhérer ainsi, dans l'expérience de l'amour, à la réalité même qui est l'objet premier de la foi? Nous voilà aux antipodes de Plotin. Il ne s'agit pas ici de s'élever intellectuellement au

delà de l'intelligible, de monter par la métaphysique et son échelle dialectique savamment réglée jusqu'à l'abolition — encore naturelle — de l'intellection naturelle dans un surintelligible où s'estasier angéliquement. Il s'agit de s'élever amoureusement au delà du créé, de renoncer à soi-même et à tout pour être emporté par la charité, dans la nuit translumineuse de la foi, sous l'opération divine, jusqu'à une souveraine connaissance surnaturelle du surnaturel illimité, où nous transformer en Dieu par l'amour. Car « en définitive, nous n'avons été créés que pour cet amour » (1).

Non, la métaphysique n'est pas la porte de la contemplation mystique. Cette porte est l'humanité du Christ, par qui grâce et vérité nous ont été données. *Je suis la porte*, a-t-il dit lui-même, *si par moi quelqu'un entre, il sera sauvé, et il passera dedans, et il passera dehors, et il trouvera des pâturages*. Entrée par lui, l'âme monte et pénètre dans l'obscur et nue contemplation de la Divinité pure, et elle redescend au dehors dans la contemplation de la Sainte humanité. Et ici comme là elle trouve des pâturages, et se nourrit de son Dieu (2).

Dans tout signe, concept ou nom, il y a deux choses à considérer : l'objet lui-même qu'il fait connaître, et la manière dont il fait connaître. Dans tous les signes dont notre intelligence use pour connaître Dieu, la manière de signifier est déficiente et indigne de Dieu, étant proportionnée, non à Dieu, mais à ce qui n'est pas Dieu, à la façon dont existent dans les choses les perfections qui à l'état pur préexistent en Dieu. De la même manière imparfaite dont les choses créées représentent Dieu, d'où elles procèdent, de la même manière nos idées, qui atteignent d'abord et directement le créé, font connaître Dieu. La perfection qu'elles signifient, et qui peut, — si elle est d'ordre transcendantal, — exister à l'état incréé comme à l'état créé, il leur est essentiel de la signifier comme elle existe à l'état créé, limité, imparfait. Aussi bien tous les noms par lesquels nous nommons Dieu, tout en signifiant une seule et même réalité indiciellement une et simple, ne sont-ils pas cependant synonymes, parce qu'ils signifient à la manière dont elles sont participées et divisées dans les créatures les perfections qui préexistent en Dieu à l'état de souveraine simplicité. Dieu est la Bonté subsistante comme la Vérité subsistante et l'Être même subsistant, mais l'Idée de la Bonté, de la Vérité, de l'Être, si elle subsistait à l'état pur, ne serait pas Dieu.

Il suit de là que les noms et les concepts qui conviennent en propre à Dieu gardent en passant à lui toute leur valeur intelligible et toute leur signification : le signifié est en Dieu *tout entier*, et avec tout ce qui le constitue pour l'intelligence (« formellement » disent les philosophes); en disant Dieu est bon nous qualifions intrinsèquement la nature divine, et nous savons qu'il y a en elle tout ce qu'implique nécessairement la bonté. Mais dans cette perfection en acte pur, — qui est Dieu même, — il y a encore infiniment plus qu'il n'est signifié par son concept et par son nom. C'est sous un mode qui déborde à l'infini notre manière de concevoir qu'elle existe en Dieu, (« éminemment » disent les philosophes). En sachant que Dieu est bon nous ignorons encore ce qu'est la Bonté divine, car il est bon comme rien d'autre n'est bon, vrai comme rien d'autre n'est vrai, il est comme n'est rien de ce que nous connaissons. « Ainsi, dit saint Thomas, le nom de sage, quand il est dit de l'homme, décrit et enveloppe en quelque sorte la chose signifiée : mais non pas quand il est dit de Dieu; il laisse alors la chose signifiée comme incontentue et incircoscrite, et excédant la signification du nom (3). »

Toute connaissance de Dieu par idées ou concepts, idées acquises comme dans la métaphysiques et la théologie spéculative, ou infuses comme dans la prophétie, — toute connaissance purement intellectuelle de Dieu en deçà de la Vision béatifique, bien qu'elle puisse être absolument vraie, absolument certaine, et constituer un savoir authentique, et désirable entre tous, reste donc irrémédiablement déficiente, infiniment disproportionnée par son mode de saisir et de signifier à l'objet connu et signifié.

Il est clair que s'il nous peut être donné de connaître Dieu non pas encore *sicuti est*, par son essence et dans la vision, mais du moins dans la transcendence elle-même de sa déité, en usant d'une manière de connaître qui convienne à l'objet connu, une telle connaissance ne pourra pas être obtenue par voie purement intellec-

(1) Les philosophes qui, à propos de la doctrine de la « puissance obédiente », parlent de *surnaturel* plaqué, n'ont jamais lu les théologiens thomistes, ou, s'ils les ont lus, ne les ont pas compris. Cf. JEAN DE SAINT-THOMAS, *Curs. theol.*, t. II, disp. XIV, a. 2.

(2) Cf. SAINT JEAN DE LA CROIX, *Montée au Carmel*, II, VIII.

(3) DENYS, *Noms divins*, VII, 3.

(1) SAINT JEAN DE LA CROIX, *Cantique spirituel*, str. 29.

(2) Cf. SAINT THOMAS D'AQUIN, *Quodlib.*, VIII, a. 20; JOSEPHUS A SPIRITU-SANCTO, *Cursus theologiae mysticoscholasticae*, Disp. prima proemialis, q. 2, § 1 édit. 1924, Beyaert, Bruges, t. I, p. 117.)

(3) SAINT THOMAS D'AQUIN, *Sum. theol.*, I, 13, 5.

tuelle. Transcender toute manière de concevoir en restant dans la ligne de l'intelligence, donc du concept, est une contradiction dans les termes. Il faut passer par l'amour. L'amour seul, je dis l'amour surnaturel, peut opérer ce dépassement. L'intelligence ici-bas ne peut entrer au delà de tout mode que dans une renonciation-au-savoir où l'Esprit de Dieu, usant de la connaturalité de la charité, et des effets produits dans l'affection par l'union divine, donne à l'âme une expérience amoureuse de cela même dont aucune notion n'approche et ne peut approcher. « Alors, délivrée du monde sensible et du monde intellectuel, l'âme entre dans la mystérieuse obscurité d'une sainte ignorance, et renonçant à toute donnée scientifique, elle se perd en Celui qui ne peut être vu ni saisi; tout entière à ce souverain objet, sans appartenir à elle-même ni à d'autres; unie à l'inconnu par la plus noble portion d'elle-même, et en raison de son renoncement à la science; enfin puisant dans cette ignorance absolue une connaissance que l'entendement ne saurait conquérir » (1).

Jacques MARITAIN.

Le Fascisme, renaissance du peuple italien *

III.

Le Fascisme et les Libéraux.

En arrivant au pouvoir, le fascisme n'avait plus à lutter contre le libéralisme comme parti politique. Celui-ci avait connu ses heures de gloire et d'enivrant orgueil au temps de Cavour, le grand artisan de l'unité italienne. Mais quel chemin douloureux et humiliant le libéralisme avait-il dû parcourir depuis lors! Déjà en 1876, la droite libérale de Cavour et de Ricasoli avait dû céder la place à Crispi et à Zanardelli, libéraux de gauche. De par ses doctrines, le libéralisme était prédisposé à une soumission perpétuelle aux éléments radicaux. Et le radical d'un jour devenait bien vite aux yeux de ses émules le conservateur du lendemain. Le libéralisme glissait ainsi toujours plus à gauche et avait été, à la fin, la victime de ses propres doctrines et surtout de sa fausse conception de la liberté. Issu lui-même de la révolution du XVIII^e siècle, il avait engendré la révolution du XIX^e siècle et celle-ci avait supplanté celle-là.

Créé par des hommes d'un autre âge, il se trouve désarçonné, confondu, troublé devant une situation qu'il n'arrive pas à comprendre. Il n'y a plus de place pour lui dans l'Europe nouvelle. On le relègue dans le coin obscur, parmi les fauteuils Louis-Philippe, où l'on croit encore apercevoir les ombres de nos grands-pères, discutant liberté et tolérance. Dans ce coin poussiéreux, la génération nouvelle ne peut plus respirer. Il lui faut l'air, le soleil, la vie. De la fausse liberté, il n'a pas cure, et à la tolérance, il préfère, comme Mussolini, « une intransigeance rigide et religieuse ». Egarés par les principes funestes du libéralisme quarante-huitard, les uns cherchent leur idéal à gauche et ne se rendent pas compte qu'ils continuent ainsi à être les fils de leurs pères. D'autres, mieux inspirés et plus audacieux, ont rompu résolument avec le passé. Ils ont culbuté les fantoches qui s'accrochaient encore désespérément au pouvoir, mais qui n'avaient plus de bases réelles dans les masses.

En effet, à la veille de la Marche sur Rome, la Chambre comptait cent et six députés populaires, cent soixante et un socialistes

et communistes, trente et un fascistes et toute une série de petites fractions : *debriti dei vecchi partiti*, groupes formés autour de quelques personnalités considérables. Il y avait un groupe autour de M. Giolitti, un autre autour de M. Nitti, un troisième autour de M. Salandra, il y avait le groupe Casertano-Labriola et le groupe De Nava, il y avait des agrariens, des nationalistes et, comme si cela ne suffisait pas encore, il y avait un groupe mixte.

Les représentants de tous ces groupes minuscules, que défendaient-ils au Parlement? Comme dans la plupart des pays, ils employaient le meilleur de leurs forces à des manœuvres de couloirs, afin de se maintenir au pouvoir, ou d'y arriver à la première occasion. Et tout cela sous le couvert de défendre la démocratie parlementaire archiusée. La conception libérale de la démocratie était d'ailleurs théoriquement assez sympathique. Elle était très simple et très nette : le peuple, sans aucune restriction des plus humbles aux plus puissants, sans aucune distinction de rang ou de catégorie, devait choisir ses représentants. Ceux-ci étaient institués comme les exécuteurs suprêmes de la volonté du peuple, du Peuple Souverain! Le suffrage universel devenait ainsi un dogme sacré, auquel personne n'osait plus toucher. Mais, dès que le chemin qui y menait avait été parcouru, et que les doctrines avaient passé de la théorie à la pratique, les défauts du système libéral sautaient aux yeux de tous ceux qui voulaient se donner la peine de réfléchir. Le Peuple Souverain était composé, en grande partie, de médiocrités, qui nommaient ceux qui flattaient leurs instincts, ou dont ils attendaient quelque profit. Bon à être gouverné, il était incapable de choisir ses gouvernants. Les élus « quand ils n'étaient pas des affairistes, opérant pour eux-mêmes, ignoraient à peu près tout des rouages compliqués de la société moderne, et ne mettaient au service de la cause populaire que des formules creuses et une phraséologie d'avocats » (1).

Avec la déchéance de la démocratie parlementaire, le libéralisme voyait arriver son propre effondrement. MM. Giolitti, Nitti et Salandra, par leurs tours de passe-passe, avaient réussi à rester pendant longtemps au pouvoir. Mais le bâtiment gouvernemental craquait de tous côtés. Lorsque les libéraux de toutes nuances se réunirent, le 10 octobre 1922, à Bologne, il leur fut impossible d'élaborer un programme commun. Ils protestaient, ils proclamaient, ils promettaient... mais ils étaient incapables de découvrir une grande idée généreuse, apte à réunir tous ces groupes disparates... C'était la fin. L'Etat libéral qui, depuis 1870, avait dirigé les destinées de l'Italie, n'existait plus. Mussolini l'a magistralement comparé à un masque derrière lequel il n'y avait plus aucun visage et à un échafaudage derrière lequel il n'y avait plus aucun édifice.

Le libéralisme était désormais impuissant à se défendre. Les méthodes incertaines de sa vieille doctrine avaient dégénéré en licence, au grand dam de l'ordre national et de la moralité publique. Le système, édifié sur les bases de la libre-pensée, ne trouvait plus d'adhérents. Les idées, révolutionnairement individualistes, du libéralisme, sa démocratie démagogique étaient devenues un danger continu pour la patrie. C'est alors que la jeune Italie s'est dressée dans un élan irrésistible et qu'elle a renversé les vieux augures et les codes périmés, qu'elle a bouleversé les théories et brouillé les systèmes, qu'elle a interrompu tout bavardage inutile et inopportun et qu'elle a chassé devant elle la fumée des spéculations chimériques. Et après avoir renversé, brouillé, culbuté, bouleversé tout, elle a orienté l'espérance italienne vers de nouveaux horizons. Une politique épuisée a été remplacée par une politique vigoureuse et enthousiaste. L'Etat qui s'en allait à la dérive a trouvé une base solide et forte.

Les libéraux, étonnés et scandalisés, regardaient. Ils parlaient

(1) DENYS, *Théologie mystique*, ch. I, 3.

(*) Voir *La revue catholique des idées et des faits*, du 30 octobre et du 13 novembre 1925.

(1) La définition est de M. Vandervele,

beaucoup, mais ne faisaient rien. Ils observaient que les conceptions libérales condamnent les méthodes violentes et que les luttes politiques devaient se limiter aux mots et devaient être confinées sur le terrain purement spirituel. Ils acceptaient cependant quelques portefeuilles et se flattaient même un instant de pouvoir recueillir, à bref échéance, l'héritage fasciste. Mais Mussolini les détrompait dès la première séance de la Chambre. « Que nos adversaires, disait-il, ne se fassent pas illusion sur la brièveté de notre passage au pouvoir. L'illusion aujourd'hui serait aussi puérile, aussi forte, que celle d'hier. »

Mussolini s'adressait à tous, sans exception de parti ou de clan. Il appelait tous les Italiens à l'œuvre de la régénération de la patrie. Il annonçait, au Sénat, qu'il entrevoyait déjà cette Italie régénérée, « une Italie gonflée de vie, qui ne veut pas vivre, comme un parasite, de ses rentes sur le passé, mais qui, par ses propres forces, par son travail intérieur, par son martyre et par sa passion, entend édifier sa fortune et son avenir » (1).

Dans cette Italie nouvelle, le libéralisme, déjà à bout de forces depuis de longues années, n'était plus viable. Il avait fini son existence peu sympathique avec l'avènement du fascisme. En arrivant au pouvoir, Mussolini n'avait donc plus à combattre le parti libéral comme tel. Mais l'esprit libéral, libre-penseur et athée s'était réfugié dans l'enclos, bien gardé, des loges maçonniques et continuerait à faire des ravages aussi longtemps que la maçonnerie conservait sa place prépondérante dans la vie officielle. Elle avait, en effet, glissé ses créatures dans toutes les branches de l'administration de l'Etat. Les chefs du Grand-Orient multipliaient leurs prévenances envers le fascisme, ils publièrent même un manifeste, saluant les vainqueurs, après la Marche sur Rome. Mais Mussolini ne s'y laissa pas prendre. Sa politique visait l'assainissement de la vie nationale et il se rendait compte que la lutte contre la franc-maçonnerie était indispensable, s'il voulait purger la conscience du peuple italien des germes dangereux d'un empoisonnement spirituel, qui avait mené à la ruine le vieil Etat libéral. Toutes les démarches maçonniques avaient donc été faites en pure perte, car elles n'avaient pas empêché Mussolini d'interdire aux fascistes de faire partie des loges maçonniques.

Les membres du Grand-Orient, en Italie, n'ont pas dû croire leurs oreilles, lorsqu'ils apprirent la décision mussolinienne. Ils avaient cru pouvoir circonvenir le *duce* en lui faisant entrevoir leur soutien et même leur coopération, s'il voulait leur abandonner une part dans la nouvelle Italie fasciste. Mais Mussolini n'a pas craint d'augmenter le nombre de ses ennemis en déclarant, sans une possibilité d'équivoque, la guerre à la franc-maçonnerie. C'était la première fois qu'un gouvernement italien avait osé attaquer la maçonnerie, qui, jusque-là toute-puissante, se faisait passer pour un des premiers et des plus importants artisans de l'unité italienne.

Mussolini a évité son piège, comme il en a évité tant d'autres. Il se rendait compte que la maçonnerie désire la liberté politique, qui mène à l'anarchie; qu'elle désire la liberté de la presse et de l'association, qu'elle désire la liberté de propagande anti-religieuse. Il reconnaissait dans la mentalité maçonnique de libres-penseurs voltairiens un héritage de la révolution du XVIII^e siècle, et il n'a donc pas interrompu un instant sa lutte contre la franc-maçonnerie, dernier rempart du libéralisme agonisant.

H. DE VRIES DE HEKELINGEN.

Professeur
à l'Université catholique de Nimègue.

(1) Cité d'après M. Pernot. *L'expérience italienne*, p. 256.

Le patron et l'ouvrier

J'ai rapporté de Russie une collection de dessins qui montrent bien les méthodes de propagande bolchéviste. Comme les paysans et les ouvriers de la Russie des Soviets sont, pour les sept dixièmes, des illettrés, cette propagande se fait surtout au moyen d'ingénieuses affiches qui attirent l'œil.

Le « capitaliste », le « bourgeois » y est généralement représenté sous la forme d'un monstre grimaçant, boursoufflé et brutal, avec une petite tête et un gros ventre. Tantôt il se prélassait dans une *Rolls Royce*, tantôt il est juché sur un sac rempli d'écus.

Sourions, si nous le voulons, de la grossièreté des images bolchévistes; mais, nos propres orateurs socialistes ne tâchent-ils pas souvent d'évoquer dans l'esprit des ouvriers le même symbole? Le capitaliste est représenté tantôt comme un parasite ou une sangsue, tantôt comme une bête fauve prenant la part du lion — du tigre plutôt — dans tous les bénéfices que les opérations industrielles ou commerciales peuvent procurer. On nous assure que la victime du salariat est plus misérable que le serf médiéval, que le patron est plus cruel et plus rapace qu'un baron pillard de la même époque.

Caricature grotesque que tout cela pour quiconque ne permet pas à ses sympathies naturelles pour le plus faible de prendre le pas sur son jugement. Le patron exploiteur! l'ouvrier victime! C'est actuellement le contraire qui est la vérité. On n'oublie que trop souvent que, dans les conditions économiques modernes, l'ouvrier, loin d'être la partie la plus faible dans tout contrat de travail, est, la plupart du temps, la partie la plus forte. Non seulement l'ouvrier ne reçoit pas un salaire inférieur à ce que son travail vaut, mais, la plupart du temps, il reçoit bien davantage.

Certes, il se manifeste dans l'industrialisme moderne beaucoup de côtés peu attrayants. Il devra les surmonter. Il les surmonte déjà. Pourtant, nonobstant les maux liés à la crise présente du développement économique, il n'en reste pas moins que de toutes les classes sociales, c'est le prolétariat qui aura eu la plus grosse part du progrès économique, au cours de la dernière génération.

Aujourd'hui, nous sommes témoins de trois paradoxes étranges: l'ouvrier qualifié recevant moins — proportionnellement — que l'ouvrier non-qualifié. Le travailleur intellectuel touchant un salaire inférieur à celui du travailleur manuel. Enfin, les bénéfices du capitaliste tendent à décroître.

* * *

Commençons par les travailleurs intellectuels, c'est-à-dire par les professions libérales: c'est une vérité incontestable qu'ils ont profité du système capitaliste, beaucoup moins que les ouvriers manuels. Voyez ce que touchent l'avocat, le médecin, le savant, l'auteur, le journaliste, l'artiste, le commis, le secrétaire: il n'y a aucune proportion entre l'argent reçu et les services rendus ou les dépenses encourues.

M. Ford nous dit qu'un ouvrier de son usine apprend, en moyenne, son métier dans les vingt-quatre heures. Eh bien! cet ouvrier gagnera bientôt cent francs par jour. Un homme appartenant à une profession libérale s'y prépare pendant dix ans ou quinze. Après quoi, fort souvent, il ne gagne pas assez pour vivre et n'est pas en mesure de se créer une famille.

Remarquons qu'alors que l'ouvrier manuel peut souvent se marier à vingt ans, le travailleur intellectuel ne se marie pas en moyenne avant trente. Ajoutons que non seulement ce dernier ne gagne pas de quoi vivre mais que, dans les professions dites libérales, l'insécurité est, proportionnellement, plus grande que parmi les ouvriers manuels. Le nombre des insuccès, comme celui des chômeurs, est énorme. Il existe actuellement un véritable prolétariat intellectuel. En ce moment même, des milliers de savants ingénieurs ne parviennent à trouver aucun travail.

Passons au barreau: on y trouve quelques situations brillantes. Mais prenons en considération le nombre énorme des avocats et les longues années qu'ils passent à attendre sans rien toucher. Souvenons-nous aussi que la grande majorité ne parviendra jamais à lier son nom à une cause célèbre: nous arrivons à la conclusion qu'un avocat ne gagne que très peu en moyenne.

Même différence entre l'apparence et la réalité, s'il s'agit de la rémunération du capital.

Prenons le capitaliste en tant qu'organisateur: il est évident

LA REVUE CATHOLIQUE DES IDÉES ET DES FAITS.

Salle de l'UNION COLONIALE, 34, rue de Stassart, BRUXELLES

LES GRANDES CONFÉRENCES CATHOLIQUES

SOUS LES AUSPICES DE

SON EMINENCE LE CARDINAL MERCIER

SEPTIÈME ANNÉE

Prendront la parole cet hiver à la tribune des Grandes Conférences Catholiques :

MONSEIGNEUR SEIPEL, ex-chancelier d'Autriche (en février),
M. PAUL CLAUDEL, ambassadeur de France (1^{er} décembre),
COMTE DE SAINT-AULAIRE, ambassadeur de France (2 mars),
M. CHARLES BENOIST, de l'Institut, ambassadeur de France (22 décembre)
SA GRANDEUR MONSEIGNEUR GREUTE, évêque du Mans (23 février),
LE RÉVÉREND PÈRE SANSON, prédicateur de Notre Dame (29 décembre),
M. L'ABBÉ BERGEY, député de la Gironde (en janvier),
MADAME DUSSANE, sociétaire de la Comédie-Française (14 décembre),
M. LÉON DAUDET (27 janvier),
M. LOUIS MADELIN, député des Vosges (4 janvier),
MARQUIS MARIE DE ROUX, bâtonnier de Poitiers (12 janvier),
M. RENÉ BENJAMIN (19 janvier),
M. ANDRÉ BELLESSORT (17 novembre),
M. JACQUES COPEAU, fondateur du Théâtre du Vieux-Colombier (16 février),
M. FRÉDÉRIC LEFÈVRE (25 novembre),
M. ANTOINE RÉDIER (8 décembre).

La deuxième conférence sera donnée le MERCREDI 25 NOVEMBRE, à 5 heures, par M. FRÉDÉRIC LEFÈVRE
SUJET : *Une heure avec Paul Claudel*

Prix de l'abonnement à la série des seize conférences : 95 frs. et 75 frs.

La location des places se fera, comme l'année dernière, par les soins de la Maison LAUWERYNS, 36, TREURENBERG, tous les jours (dimanches et fêtes exceptés), de 9 1/2 à 12 heures et de 2 1/2 à 5 heures.

Les Conférences paraîtront dans LA REVUE CATHOLIQUE DES IDÉES ET DES FAITS

Secrétariat des conférences : à LA REVUE CATHOLIQUE DES IDÉES ET DES FAITS

11, BOULEVARD BISCHOFFSHEIM, T.ÉL. : 220.50

qu'il ne touchera jamais, ni ne pourra toucher quelque chose d'équivalent à la richesse qu'il produit. S'il touchait cet équivalent, il devrait s'approprier le total des bénéfices. Car, quoiqu'en disent les socialistes, ce n'est pas l'ouvrier manuel, mais le capitaliste, parce qu'organisateur, qui, dans la production de la richesse, joue le rôle du facteur dynamique et créateur. C'est son travail, c'est sa personnalité qui, d'habitude, représentent tout ce qui distingue un échec d'un succès.

Prenons deux grandes maisons employant le même nombre d'ouvriers, disons, cinq mille. Il est permis de supposer que les aptitudes et la capacité de production de ces cinq mille hommes seront, en moyenne, exactement les mêmes. Mais les résultats différeront de façon énorme. Une des deux entreprises végétera à peine ou se traînera au seuil de la banqueroute. L'autre (mêmes dimensions, même nombre d'ouvriers) aura un bénéfice net, disons, de 50 millions de francs l'an. Menée de main de maître, c'est à peine si elle parvient à s'assurer ce bénéfice fort insignifiant qui, dans toute entreprise importante, constitue la différence entre profits et pertes. Qu'elle soit dirigée avec un peu moins d'habileté et voilà le bénéfice qui immédiatement cède la place à des dommages sérieux. Il peut être démontré sans réplique que c'est à l'administration qu'incombe le succès; dès lors, du point de vue de la théorie abstraite, comme de la justice abstraite, l'administration aurait droit au total de ces 500 mille livres. Organismes et directeurs se contenteront pourtant et devront se contenter d'une fraction seulement des valeurs qu'ils ont créées.

Des agitateurs socialistes protestent avec indignation contre les 25 mille livres d'appointements qui sont payées au directeur du plus grand magasin de Londres ou contre les bénéfices énormes empochés par lord Leverhulme ou Henry Ford. Mais ces appointements et ces bénéfices ne représentent — je l'ai dit — qu'une fraction des valeurs que ces personnalités ont créées.

Du capitaliste « actif » et « dynamique », représenté par l'industriel, passons à ce qu'on pourrait appeler le capitaliste « passif », celui qui ne donne que son argent. Ici, l'économie politique nous enseigne — c'est une des bases sur lesquelles elle repose — que la rémunération des placements de capitaux est en proportion inverse de la prospérité et du progrès économique. Le capitaliste « passif » reçoit d'autant moins qu'il y a plus de capital produit.

Dans les temps prospères, il s'accumule tant de capitaux pouvant être employés dans un but de spéculation ou comme placements, que le capitaliste doit se contenter d'un intérêt minime. Mais le véritable minimum est bien au-dessous de ce que montrent les tableaux statistiques. Dans les périodes d'expansion, le *business* est d'humeur essentiellement aventureuse et toujours prêt à se lancer dans les entreprises les plus hasardeuses. Nous pensons aux bénéfices énormes des entreprises qui réussissent, non aux dommages bien plus vastes des entreprises malheureuses et de beaucoup plus nombreuses.

Le canal de Suez finit par se faire après quatre mille ans de vaines tentatives. La cause de ce succès était dans la personnalité du grand Français, Ferdinand de Lesseps. Mais le canal de Panama aboutit à un fiasco. Des centaines de millions de livres furent perdues. Sur un orpailleur qui réussit, il y en a toujours cent qui échouent.

S'il était procédé, au sujet des revenus de tous les placements industriels, à une enquête approfondie, on n'obtiendrait en moyenne, comme résultat, qu'un intérêt minime, sinon un dommage net. Et c'est ainsi que ce qu'on a appelé *la loi des revenus qui baissent* devrait s'appeler en réalité *la loi des revenus qui disparaissent*.

Si nous tâchions de préciser la situation financière de beaucoup de capitalistes contemporains, nous verrions qu'elle tend de plus en plus à devenir pareille à celle du grand propriétaire foncier. Ce dernier paraît posséder un vaste domaine. En réalité, il ne fait qu'occuper, de façon plutôt précaire, une vieille maison.

Il est le propriétaire — combien harassé — d'un « éléphant blanc » et doit payer — ce qui est, pour lui, la cause de nombreux ennuis — un grand nombre d'employés. Son domaine ne lui rapporte que très peu. Les dépenses dépassent souvent les recettes. Résultat : des milliers de beaux châteaux anglais sont fermés et des milliers de propriétés sont vendues.

* * *

Pour quelles raisons l'ouvrier manuel touche-t-il proportionnellement une part beaucoup plus grande des richesses produites que le

travailleur intellectuel, le patron ou le rentier? Ces raisons sont multiples.

a) Tout d'abord : la loi de l'offre et de la demande opérait jadis contre l'ouvrier; aujourd'hui, c'est contre le patron et le rentier qu'elle opère. Je l'ai déjà dit : les capitaux utilisables pour les besoins du commerce et de l'industrie ont énormément augmenté et peuvent être mobilisés bien plus facilement que la main-d'œuvre.

b) Deuxièmement, les ouvriers ont de leur côté le nombre, et sont soutenus par leur trade-unions. Le patron doit souvent lutter tout seul et est entièrement à la merci des trade-unions. C'est l'ouvrier, non le patron, qui est en mesure de manier l'arme du chantage.

c) En troisième lieu, l'ouvrier a très peu à perdre alors que le patron risque beaucoup. Des millions sont peut-être investis dans son usine. Elle doit donc continuer à fonctionner même en pure perte.

D'autre part, y a-t-il grève, l'ouvrier en est quitte en perdant quelques jours de salaires seulement, encore cette perte est-elle souvent compensée par les secours qu'il touche. Quant au patron toute son entreprise peut être ruinée et les économies de toute une génération anéanties;

d) Du point de vue économique, l'ouvrier est beaucoup moins scrupuleux, tout au moins l'est-il dans ses relations avec son patron. Là où il y a concurrence, l'homme d'affaires est généralement foncièrement honnête, pour cette simple raison que le producteur ne saurait être de mauvaise foi à l'égard du consommateur.

Dans le sens littéral du mot, *honesty is the best policy* dans le domaine commercial. Le patron doit fournir des articles très bons et à bon marché, sans quoi il perdra sa clientèle. Tout au contraire, au lieu de faire de son mieux, l'ouvrier donne le moins qu'il peut et agit de plus en plus en se conformant au principe du « *ca' canny* »;

e) Enfin, et ceci n'est pas la considération la moins importante — l'ouvrier a derrière lui le vote populaire. Il a fréquemment l'appui de la puissance et de la majesté de l'Etat. Non seulement le patron lui abandonne de plein gré 50 % des bénéfices auxquels il pourrait légitimement prétendre mais, en plus, il doit souvent — contre sa volonté cette fois — laisser 60 % ou 70 % de ce qui lui reste à titre d'impôts à l'Etat. Car ces impôts sont votés et dépensés par ceux qui ne les paient pas; et c'est là l'essence même de la démocratie moderne.

Plus on examine sous son vrai jour la situation présente, tant économique que politique, plus on se voit forcé de conclure : que dans tout contrat de travail ce n'est plus l'ouvrier qui est la partie faible. Il est plutôt le plus fort. On peut l'appeler le serviteur de son patron; en réalité, il est le maître. Et, comme c'est souvent le cas, cette domination dégénère rapidement en tyrannie.

A cette dernière, il existe pourtant — cela est de toute évidence — une limite. Les deux facteurs humains — la loi morale et la loi économique — font valoir leurs droits tôt ou tard. Le moment arrive nécessairement où les responsabilités, les ennuis, les risques inhérents à une grande entreprise se multiplient au point que le patron préfère fermer boutique et s'en aller, avec ses capitaux et ses capacités, vers d'autres pays plus favorisés.

Ce processus a commencé déjà. En ce moment même, nous sommes témoins d'un transfert de la puissance économique de Grande-Bretagne en Allemagne et de l'Ancien Monde vers le Nouveau, transfert d'une rapidité surprenante.

CH. SAROLEA.
Professeur à l'Université
d'Edimbourg.

CATHOLIQUES BELGES

propagez

La revue catholique des idées et des faits

Le drame monétaire ou l'agonie de l'Etat libéral⁽¹⁾

Toute l'Europe bourgeoise, pourrie de libéralisme, de parlementarisme démocratique, a connu la maladie monétaire. La même Europe bourgeoise se voilait la face au souvenir des princes « faux monnayeurs » qui affaiblissaient les monnaies. Mais ces princes savaient au moins tirer l'épée lorsque leurs erreurs monétaires mettaient l'Etat en péril. L'Europe bourgeoise, avec ses désordres monétaires, a mis toute la civilisation en péril, et c'est le Combattant qui, après avoir fait la guerre, a dû reprendre l'épée pour rétablir la paix civile que le bourgeois n'avait pas su conserver. On a vu cela en Allemagne, en Hongrie, en Autriche, en Italie. En France, c'est au cours de l'année 1925 que se dénoue le drame.

Un jour, on recherchera les responsables de l'effroyable maladie monétaire que la France a subie. On mettra quelques hommes politiques et quelques financiers en accusation... Ce sera à la fois juste et injuste, car, dans cette affaire, les institutions sont beaucoup plus coupables que les hommes. De 1919 à 1925, les gouvernements successifs ont rejeté les responsabilités sur le prédécesseur : Herriot accuse Poincaré, qui accuse Briand, qui accuse Millerand, qui accuse les gouvernements de la guerre. Mais ils sont tous également responsables et également irresponsables : au-dessus d'eux, le vrai responsable, c'est le Parlement, c'est le parlementarisme, c'est l'Etat libéral, c'est ce régime qui, ayant l'autorité en mains, en fait un instrument tyrannique pour le bénéfice des partis et la laisse tomber en quenouille lorsqu'il s'agit de la Patrie.

La guerre a été l'épreuve décisive pour l'Etat libéral : au dernier grand conflit européen, en 1870, l'Etat libéral, qui ne tenait pas le haut du pavé, n'avait pu être jugé; au 2 août 1914, il règne presque partout, et son esprit a fortement pénétré le personnel des Etats qu'il ne tient pas encore. La guerre étant ouverte, l'Etat libéral est partout obligé de renoncer à la direction des affaires, qui passe pratiquement entre les mains des états-majors militaires. L'Etat libéral subit l'humiliation, se fait petit, et conserve la gestion du trésor public. C'est l'origine des maladies monétaires européennes.

Dès l'ouverture des hostilités, une mesure s'imposait : l'impôt de guerre, prélevé sur tous les non-combattants. Rien n'était plus facile que de l'imposer : le combattant payait l'impôt du sang, le non-combattant devait payer l'impôt de l'or. Ainsi commandait la Patrie; le Parti donna l'ordre contraire : le combattant, soumis à la discipline militaire, et qui devait disparaître dans la proportion de 1 sur 4, cessait d'être une valeur civique intéressante, et l'Etat libéral s'occupa fort peu de lui; le non-combattant, continuant de tenir les cadres de la vie civile, dans l'administration et les comités électoraux, avait une grande valeur civique aux yeux de l'Etat : c'est lui qui fut favorisé. Au lieu d'imposer au non-combattant l'impôt de guerre, l'Etat donna des primes à l'embusqué : le munitionnaire fit des bénéfices formidables; l'ouvrier de guerre reçut un salaire excessif, dépassant parfois celui qu'il demandait. C'est à un socialiste, Albert Thomas, que l'on doit cette folie; mais c'est à un grand bourgeois libéral, M. Ribot, que l'on doit cette lâcheté. Qui dirige l'un et l'autre? L'âme

de l'Etat libéral, le Parti, qui, selon l'expression de M. Hubert Bourgin, se tourne contre la Patrie parce que, selon la loi de l'élection, il pense à ses électeurs avant de penser à la nation.

En France, comme dans tous les pays démocratiques, c'est l'origine de nos maux. L'Etat libéral n'a pas osé avoir la politique financière propre à la guerre. Ne pratiquant pas l'impôt, il a été obligé d'avoir recours à l'emprunt continu; l'emprunt n'étant pas d'un rendement assez rapide, il n'a eu d'autre ressource que celle de l'inflation, rendue aisée par l'établissement du cours forcé. Ainsi, pendant que les combattants sauvaient le pays, l'Etat libéral organisait la faillite de l'après-guerre.

En 1919, l'Etat libéral prend sa revanche sur le combattant qu'il a été obligé de supporter pendant quatre ans; il reprend tous les pouvoirs et, du coup, en une année, il se livre à la plus grande inflation que l'on ait connue jusque-là; en six mois, le franc, qui valait encore fr. 0.75 en juillet 1919, tombe à fr. 0.35 en décembre. Pourquoi? Parce que, en cette année d'élections, l'Etat libéral se refusa à prendre les mesures financières nécessaires au salut du Trésor. Alors, on entre dans le grand drame : en une année de paix, l'Etat libéral a fait plus de dégâts financiers et monétaires que la guerre elle-même en quatre ans, c'est-à-dire qu'il échoue dans la difficulté même où il se disait maître. Nul n'a jamais tenu l'Etat libéral pour un combattant de premier ordre, mais on lui accordait la science financière. Or, l'an 1918 marque un échec. Ainsi, cet Etat, très mauvais défenseur militaire, se montre financier détestable. Partout, dans toute l'Europe, le monde entier le constate. La préoccupation des bénéficiaires et des défenseurs de l'Etat libéral devient presque exclusivement celle-ci : dissimuler le mal financier et monétaire, faire le silence, *jusqu'à ce que...*

... *Jusqu'à ce que?* Ici, l'historien est aujourd'hui réduit aux hypothèses. Cette dissimulation, aucun chef de gouvernement ne pouvait penser qu'elle pouvait être prolongée indéfiniment; on savait bien que l'on se trouvait, cette fois, devant un problème que le temps aggravait, qu'il faudrait bien, un jour, avouer la situation. Néanmoins, de 1918 à 1925, tous les gouvernements ont été inertes; aucun n'a eu de plan financier, alors que tous les ministres des Finances savaient que cette inertie menait droit à la banqueroute. Il y a là un phénomène inexplicable. Mais en considérant l'étrange attitude de tous les gouvernements successifs à l'égard du communisme, on est amené à penser que cette puissance secrète, qui est le lien de tous les gouvernements démocratiques, qui est la créatrice de l'Etat libéral, on est amené à penser que cette puissance, plutôt que d'avouer l'incapacité financière totale de cet Etat, a délibérément calculé qu'elle laisserait s'aggraver la maladie financière *jusqu'à ce que...*

... *elle soit en mesure de déclencher et de conduire un mouvement révolutionnaire, qui durerait assez longtemps pour que l'Etat libéral, après l'avoir maîtrisé, puisse rejeter sur lui la responsabilité d'une banqueroute ouverte pendant l'interrègne.*

Il n'y a guère d'autre hypothèse possible : ce calcul, ou la noire, noire imbécillité de tous les gouvernements de 1918 à 1924.

Les ministres des Finances furent ou complices ou impuissants. M. Klotz porte la responsabilité des plus grosses émissions de fausse monnaie. M. Doumer n'eut que le temps de faire un honnête examen de la situation. Les chefs du gouvernement affectaient de mépriser le problème financier. On raconte que M. François Marsal, en 1920, entreprit de faire connaître au Conseil des ministres que l'Etat allait sûrement à la faillite : le Conseil refusa d'entendre le gêneur.

M. François-Marsal prit seul, en fermant les yeux, la responsabilité d'arrêter l'inflation. Cela lui valut, pendant deux ans, l'hostilité féroce d'un certain nombre de politiciens, de banquiers, qui vivaient des différences de change, d'innombrables industriels

(1) Nous donnons ici un large extrait de la préface que M. Georges Valois vient d'écrire pour son ouvrage *L'Etat, les Finances et la Monnaie*.

qui lui reprochaient la crise économique qui suivit l'arrêt de l'inflation.

M. François-Marsal avait réussi cette chose vraiment prodigieuse : l'arrêt brusque de l'inflation. On sait aujourd'hui combien il est difficile de s'arrêter sur la pente dès qu'on y est sérieusement engagé. On se trouvait donc devant un résultat inespéré, qui permettait à un gouvernement prévoyant le redressement financier. En 1921, les conditions matérielles du redressement souple, techniquement aisé, ont été créées. L'Etat libéral a refusé de les utiliser, parce qu'il ne pouvait les utiliser qu'en niant ses propres principes : il lui fallait, en effet, pour assurer le redressement financier, donner le pouvoir à un ministre pour plusieurs années, afin qu'un plan put être conçu et exécuté par une seule équipe, sous la direction d'un même chef. Mais c'était la dictature, dont la seule existence, même limitée aux finances, s'opposait aux principes fondamentaux de l'Etat libéral.

L'Etat libéral porta à cette époque, pendant près de deux ans, les couleurs de M. Raymond Poincaré : devant les difficultés croissantes que rencontrait le gouvernement de cet éminent avocat, tant dans l'ordre de la politique extérieure que dans l'ordre financier, le pays, l'administration, l'armée, le *Parlement lui-même*, offraient silencieusement la dictature à l'homme que Thibaudet a placé parmi les « princes lorrains ». Pour l'immense majorité des Français, M. Raymond Poincaré était alors la plus belle expression du patriotisme; nul ne doutait qu'en toute circonstance M. Poincaré ne fit passer le patriotisme avant tout autre considération.

Dans les circonstances si graves où il se trouvait, le salut du pays étant en jeu, M. Poincaré fit passer le prestige de l'Etat libéral avant le salut du pays. Sans aucune illusion sur les possibilités parlementaires, sachant que la dictature était le seul remède, ainsi que l'auteur de ce livre put en acquérir la certitude à la fin de janvier 1924, M. Raymond Poincaré, se voyant dans l'obligation d'avouer l'impuissance de l'Etat libéral devant les difficultés financières, préféra, à cet aveu qui ruinait le prestige des institutions parlementaires, l'aventure folle et périlleuse dans laquelle il a lancé le pays par les élections de mai 1924.

La fin de l'expérience Poincaré a montré que les hommes tiennent plus à leurs idées, à leurs erreurs, qu'à leurs intérêts et à leur vie. M. Raymond Poincaré a eu, en janvier 1924, une occasion prodigieuse de réaliser, avec l'assentiment de presque toute la France, un destin magnifique : il pouvait faire la dictature, rétablir totalement les finances du pays, au nom de la République, avec l'appui entier des adversaires irréductibles du régime républicain, obligés de le soutenir par souci de l'intérêt national. Ce destin merveilleux, qui le faisait entrer dans l'histoire avec le laurier d'or, M. Raymond Poincaré l'a écarté parce qu'il voulait que le salut viût de l'Etat libéral et non d'une république consulaire dont il aurait été le Premier, le prince. Mais il a voulu tricher avec le sort : avec le double-décime et le régime des décrets-lois, il a pensé obtenir, dans une forme honorable pour l'Etat libéral, les possibilités qu'offre seule la dictature. Les élections du 11 mai lui ont donné la réponse de la vraie démocratie; l'Etat libéral lui a signifié qu'il n'admet aucune de ces tricheries : s'il meurt, il veut mourir sous son nom propre, dût le pays périr.

Ainsi, tous les sacrifices faits par M. Raymond Poincaré ont été inutiles : les mesures qu'il avait prises pour sauver le pays au nom du Libéralisme, la vraie République les a rejetées et les gains financiers réalisés en mars 1924 par le ministère Poincaré ont été perdus par son successeur. C'est en vain que le prince lorrain s'est déshonoré : l'Etat libéral règne, empêchant toute dictature du Parti à la nation; en 1925, avec Joseph Caillaux, il en est à organiser ouvertement la banqueroute.

Il convient d'ajouter que de puissants intérêts privés et des

intérêts étrangers, agissant sur l'Etat libéral, n'ont pas cessé, de 1919 à 1925, de s'opposer à toute mesure tendant à faire cesser l'instabilité monétaire. Ces mêmes intérêts poussaient l'Etat vers l'inflation.

Certaines banques internationales, certains groupements industriels manifestaient une sympathie discrète mais profonde et active pour l'inflation, dont les résultats étaient pour eux du plus grand intérêt. Chacun sait aujourd'hui que l'inflation, qui ruine un nombre énorme de personnes, ne détruit pas les richesses : elle ne fait qu'en modifier la répartition, elle provoque de formidables transferts de fortune; quiconque en connaît bien le mécanisme, et se trouve bien placé pour connaître les décisions qui engendrent l'inflation, est en mesure de jouer absolument à coup sûr et de faire à son profit un gigantesque transfert de fortune.

Imaginez un grand banquier international, protégeant les partis gouvernementaux, en relations constantes avec les grandes administrations, connaissant tous les secrets du gouvernement; ce banquier pourra, s'il lui plaît, provoquer une politique socialiste qui acculera le gouvernement à l'inflation, puis sachant avec précision les dates des échéances graves de l'Etat, sachant donc à quel moment l'Etat sera obligé de recourir à l'inflation, il saura exactement pour quelles dates il organisera en grand les ventes de francs et les achats de monnaies étrangères (dans toutes les formes) à son profit. Il saura également à quel moment il pourra intervenir dans les sociétés industrielles, dont les trésoreries seront vidées par l'inflation, et s'en rendre maître à très bon compte en ayant l'air de les sauver (1).

Pour sortir des abstractions, disons que, depuis 1919, dans la banque internationale, M. Horace Finaly, directeur de la Banque de Paris, et des Pays-Bas, est un des banquiers qui ont joué avec le plus grand succès la carte de l'inflation.

M. Finaly a eu des imitateurs, aussi bien dans la banque que dans l'industrie. Chez les industriels, M. Louis Loucheur (qui ne connaît pas grand'chose aux problèmes proprement monétaires, hormis ceci : que l'on pouvait s'enrichir en temps d'inflation) a été longtemps à la tête des inflationnistes. Bref, instruits par les expériences allemandes, des requins de toutes dimensions poussaient les gouvernements successifs vers l'inflation.

Le plus surprenant, et, ici, le drame tourne à la comédie, c'est que le peuple industriel et commerçant était, en général, inflationniste : petits et moyens commerçants et industriels, qui devaient être dépouillés par l'inflation, demandaient que l'on fit du billet pour activer la marche des affaires. Les moutons allaient d'eux-mêmes à l'abattoir.

C'est cette coalition, dirigée par les grands argentiers, agencée par l'Etat libéral, servie par ses propres victimes, excitée par Berlin et Moscou (et d'autres capitales), heureuses de voir la France en difficultés, c'est cette coalition qu'il fallut vaincre.

On en eut raison, un peu par surprise, par la victoire écrasante acquise à la *Semaine de la Monnaie*, en 1922. L'Etat libéral et la finance internationale auraient étouffé cette entreprise s'ils avaient pu en prévoir les conséquences : ils la tinrent d'abord pour une manifestation académique sans portée pratique. A la faveur de

(1) On sait que, pendant une période d'inflation, les entreprises passent sous le contrôle des banques par un mécanisme très simple. Rappelons d'abord que, en temps d'inflation, les trésoreries sont vidées avec une rapidité extraordinaire; considérons, dans ce cas, une société au capital d'un million de francs-or : en deux mois, son trésor est à sec; elle se fait faire une première ouverture de crédit de 500,000 francs; deux mois plus tard, elle en demande une seconde, puis une troisième égale. Alors la banque demande une participation à son capital : le million et demi prêt devient *capital* : or, ce million et demi, c'est du franc à quatre sous.

Ce capital, nominale plus élevé que le premier, ne vaut en fait que le tiers du capital initial, mais, la fiction légale du cours forcé obligeant les citoyens à mettre le franc à vingt sous sur le même pied que le franc à quatre sous, le capital nouveau se subordonne le premier. C'est ainsi que les banques spécialement aménagées à cet effet acquièrent le contrôle de l'industrie.

cette méprise, les ouvriers de la *Semaine*, à qui M. François-Marsal prêtait un concours entier et profondément intelligent, et vers qui M. Eugène Mathon, président du Comité central de la Laine, appelait l'attention de l'industrie, les ouvriers de la *Semaine* purent accomplir leur tâche sans aucune entrave. Le travail académique fut fait, et le travail pratique également : une assemblée, qui pouvait légitimement parler au nom de toute la production française, proclama solennellement qu'en aucun cas elle ne tolérerait le recours systématique à l'inflation.

Après la *Semaine de la Monnaie*, l'inflation fut à jamais déconsidérée, avec une réputation égale à celle de la peste et de l'avarie. C'est à la *Semaine* que M. François-Marsal proclama cette vérité redoutable :

L'inflation est la forme moderne de l'allération des monnaies. Les inflationnistes furent complètement battus, défaits à la *Semaine de la Monnaie*, et dans des conditions honteuses, presque sans combat. La condamnation de l'inflation fut prononcée à l'unanimité. Jamais les inflationnistes ne purent se relever de cette défaite, et, comme le constatait depuis M. Lucien Romier, le sentiment anti-inflationniste est devenu un sentiment populaire.

De 1922 à 1925, il a été impossible à tout gouvernement de faire de l'inflation. Dix fois, les ministres des Finances, les présidents du Conseil, ont été obligés de faire des déclarations solennelles contre l'inflation. La voie de l'inflation a été fermée par la *Semaine de la Monnaie*. On peut dire que le ministre qui s'y engagera le fera au risque de sa tête, et ceci n'est pas une image.

L'Etat libéral, qui n'avait pas compris le sens de la *Semaine de la Monnaie* avant les séances, comprit fort bien son œuvre après. C'est alors que ses banquiers et ses politiciens organisèrent le boycottage de l'auteur de cet ouvrage dans les assemblées économiques. Il était trop tard : le bien était fait, et produisit ses fruits.

On le vit bien en 1924, lorsque, sur le point de choir dans l'inflation, le pauvre comte de Lasteyrie, mal conseillé par M. Horace Finaly, entreprit de faire déconsidérer les défenseurs de la saine monnaie et les promoteurs du franc-or. Le malheureux qui fut chargé de la besogne y perdit son honneur pour la seconde fois ; l'attaque ignoble qu'il avait dirigée contre nous tourna à sa confusion, l'obligea à plonger de nouveau dans les bas-fonds de la presse, tandis que le mouvement contre l'inflation augmentait de vigueur et que la doctrine du franc-or entraînait dans la grande circulation. L'horreur de l'inflation, devenue générale, ne fut pas étrangère au redressement politique et financier qu'exécuta soudainement le président Poincaré sous la pression de l'opinion terrifiée par la chute du franc qui se produisit alors.

Après les élections de mai 1924, l'arrivée du ministre Herriot raviva les craintes d'inflation, qui s'étaient apaisées après le relèvement de mars 1924. C'est de juin 1924 à mars 1925 que la *Semaine de la Monnaie* a porté ses plus beaux fruits : on lui doit la chute du ministère Herriot.

Ce ministre, qui annula en quelques mois le relèvement financier accompli *in extremis* par son prédécesseur, et qui comptait sur les commodités de la presse à billets pour arranger ses affaires, se rendit compte, vers la fin de l'année 1924, qu'un ministère faisant de l'inflation se condamnait à mort. Acculé à l'inflation, il la fit clandestinement, en obligeant la Banque de France à falsifier ses bilans, fit des déclarations anti-inflationnistes au Parlement et essaya d'obtenir quelques milliards de fausse monnaie à la faveur d'un mensonge sur les besoins du commerce et de l'industrie.

Grâce aux idées répandues par la *Semaine de la Monnaie*, la vérité apparut en quelques jours, et le ministère Herriot, reconnu coupable d'inflation, s'effondra aussitôt. Herriot et Clémentel,

qui, dans cette affaire, ont menti insolamment à la tribune du Sénat, sont déshonorés.

Le drame monétaire fait une assez grande consommation de personnages. L'être que Léon Daudet a nommé le « Petit Franc », tout anémié qu'il est tue encore ceux qui le veulent tuer. Ainsi gisent Klotz, Lasteyrie, Herriot, Clémentel. Arrive celui qui veut le tuer par trahison, Joseph Caillaux : il paraît dès aujourd'hui acquis que, si le Franc reçoit un coup mortel dans ce nouveau combat, Caillaux ne lui survivra pas.

Joseph Caillaux, d'avril à juin 1925, a éprouvé à son tour la solidité des barrières dressées contre l'inflation à la *Semaine de la Monnaie*. Son plan bien arrêté était de faire la banqueroute par le moyen de l'inflation déguisée. Il était convaincu que son plan serait exécuté sans difficultés. Il a d'abord constaté qu'il fallait donner un déguisement épais à l'inflation pour l'amener sur la place publique. Puis, il s'est rendu compte que, sous tous les déguisements possibles, l'inflation était reconnue tôt ou tard, et provoquait des mouvements très inquiétants pour l'existence des ministères et même pour l'existence des ministres.

A la fin de juin 1925, à la veille des premières échéances que Joseph Caillaux s'est imprudemment engagé à franchir, on ne voit pas comment, cette fois, l'inflation pourra être évitée. L'Etat libéral s'est laissé acculer de nouveau à l'inflation. Mais le drame monétaire touche à sa fin : il y aura encore chute de ministres, et Joseph Caillaux perdra sa réputation de financier dans l'aventure ; mais il y aura surtout mort du régime parlementaire.

Le jour est tout proche où le Parlement devra choisir entre la banqueroute ouverte, avouée, et la banqueroute voilée, l'inflation. Qu'il aille dans un sens ou dans l'autre, il se condamne à mort. Il s'était réservé l'inflation comme porte de sortie. Cette porte était autrefois une porte dérobée ; depuis la *Semaine de la Monnaie*, c'est une porte connue et gardée par des milliers d'épargnants, de petits producteurs, de pensionnés, d'employés, d'ouvriers. Lorsque le Parlement, qui ne s'est pas donné d'autres issues, la franchira officiellement, ouvertement, par un vote qui l'associera au ministre qui aura le front de proposer l'opération, on pourra être certain que la chute du parlementarisme sera tout à fait proche.

La fin du drame, c'est l'arrivée du chef national qui met fin aux disputes et au pillage des partis.

GEORGES VALOIS.

Sur la nouvelle Ford

« Ford va construire une automobile d'un nouveau modèle. »

Telle fut la nouvelle qui, il y a quelques mois, se propagea aux Etats-Unis puis en Europe, et provoqua autant d'étonnement que l'eût fait l'annonce d'un changement dans le profil de la lune.

Et c'était vrai.

Ford vient de lancer sur le marché ses premières voitures du type nouveau.

Jusqu'à présent, on avait beaucoup blagué — et pour cause ! — les engins arachnéens, désarticulés et résonnants qui s'affublaient du nom d'automobiles, et que l'« oncle Henry » fabriquait imperturbablement à raison de mille, deux mille, cinq mille, huit mille exemplaires par jour, comme s'il se fut agi de boîtes à conserves.

L'apparition du nouveau modèle va-t-il tarir la source de ces plaisanteries faciles et classiques ?

En attendant, l'amusant Will Rogers, qui déride chaque semaine des milliers de lecteurs américains par ses histoires et ses facéties, ne craint pas d'affirmer que, depuis la bagarre fameuse qui survint entre le vice-président Dawes et le Sénat, l'apparition de la nouvelle *Ford* est le plus grand événement qui se soit produit sur le territoire des États-Unis.

Puis, il commente la série des modifications apportées à la voiture.

— « Le châssis ne sera pas modifié », dit Ford.

— « Parfait, réplique Will Rogers. Je comprends qu'on va seulement essayer de l'étoffer un peu, par dessus et sur les côtés. En d'autres termes, on va essayer de le cacher. Jusqu'à présent, il était, en effet, trop exposé; on va le faire disparaître. Primitivement, les roues se trouvaient si éloignées du châssis que le conducteur se demandait souvent si la roue avant, droite ou gauche, qu'il apercevait devant lui faisait partie de sa voiture ou de la voiture qu'il s'appropriait à dépasser. »

C'était une cause de graves inconvénients, vous comprenez.

Le remède à cette situation était pourtant simple, croyez-vous : il suffisait de rapprocher les roues.

Que nenni, répond Will Rogers : « Impossible de les rapprocher, sinon pratiquement on aurait eu une espèce de monocycle, un de ces machins qui courent sur une roue. »

Alors ?

Alors ? — La solution était enfantine; mais il fallait la trouver : « Pour diminuer la distance entre le châssis et les roues, il suffisait de construire un appendice quelconque qui rapprochât le châssis des roues, sans pour cela rapprocher ces dernières entre elles. C'est pourquoi, on vient d'élargir et d'abaisser les garde-boue. »

Voilà donc un premier et sérieux progrès habilement réalisé. Ce n'est pas tout.

« Lorsque vous heurtez un obstacle avec votre voiture, il y a toujours deux choses que vous pliez. L'une, c'est le garde-boue; l'autre, c'est l'axe avant. On ne changera rien à l'axe avant; les gens ont pris l'habitude de le tordre, et il ne faut pas les priver de ce plaisir. Mais le garde-boue va être abaissé. On a remarqué qu'en dehors de ses aptitudes fléchissantes, il serait peut-être susceptible d'intercepter la boue si on l'abaissait. Jusqu'à présent, la boue n'avait jamais eu la vie assez longue pour arriver de la roue au garde-boue. Maintenant, elle aura le temps d'y arriver. De plus, le garde-boue va être élargi, ce qui revient à dire que vous aurez deux fois plus de surface à redresser... »

* * *

— « Le châssis sera abaissé et allongé; il sera plus long de sept pouces, et la distance entre la route et le toit de la voiture sera réduite de quatre pouces », dit Ford.

— « Hum! hum! réplique Will Rogers, sceptique. Comment voulez-vous estimer la distance qu'il y a entre la route et le toit de la voiture? J'ai vu des *Fords* rencontrer une ornière et bondir à des hauteurs telles qu'aucun homme au monde n'aurait pu préciser la distance qu'il y avait entre la route et le toit de la voiture. Et puis, quelles nouvelles quand le toit de la *Ford* est sur la route, comme cela arrive?... Si j'étais à votre place et si je songeais à acheter un de ces outils, je n'attacherais pas grande importance à cette réclame. Nous avons tous vu des *Fords* à plusieurs kilomètres de toute route; comment alors pouvoir en juger d'après une route? »

S'il est sceptique sur la manière de calculer l'abaissement du nouveau châssis, Will Rogers veut bien admettre que cet abaissement n'enlève pas à la *Ford* une supériorité incontestable sur les autres voitures : quantité de gens se sont cognés la tête en roulant sous d'autres automobiles; le châssis *Ford*, même surbaissé,

permettra encore aux écrasés de s'en tirer sans encombres... et en gardant leur chapeau sur le chef.

Mais au fait, pourquoi cet abaissement du châssis ?

« La principale raison pour laquelle on a abaissé le châssis, c'est le souci de diminuer la gravité des chutes. En d'autres termes, on a pris des précautions pour le capotage. »

Peut-on rêver plus de sollicitude ?

— « La nouvelle carrosserie sera plus longue et plus large, dit Ford, sept pouces de plus en longueur, quatre pouces de plus en largeur. »

— « Bravo! s'exclame Will Rogers. Ces pouces supplémentaires accroîtront la capacité du véhicule dans la proportion de trois adultes et six enfants, ou un adulte et demi et neuf enfants. Au cas où vous ne désireriez plus charger d'adulte supplémentaire, vous pourrez embarquer douze enfants de plus dans le nouveau modèle que dans l'ancien. »

Cette carrosserie élargie aura quatre portes au lieu de trois. Ce changement fut motivé par de sérieuses considérations, que Rogers veut bien révéler en ces termes :

« Les ingénieurs de Ford ont calculé le temps qu'il fallait pour remplir et vider une voiture. Lorsqu'une famille envahit la voiture par quatre portes au lieu de trois, ils ont remarqué que le chargement se faisait un quart plus vite. Ils ont également observé que le déchargement se faisait un quart plus vite, ou plutôt qu'à proprement parler, il n'y avait pas de déchargement car il suffisait d'ouvrir les quatre portes pour que toute la famille vole dehors. »

« En cas d'accident, la quatrième porte sert d'issue supplémentaire. Dans l'ancien modèle, si vous vous trouviez dans un coin sans porte, il vous fallait grimper sur trois ou quatre personnes avant de gagner la sortie. »

« En fait, une *Ford* semblera si vaste de l'intérieur, et aura tant de portes, qu'il faudra employer des pancartes avec ces mots : « En cas d'accident, ne courez pas, mais marchez jusqu'à » la sortie la plus proche; guidez-vous vers la lumière rouge. »

* * *

— « La *Forder* sera munie d'un nouveau modèle de porte-pneu à l'arrière », dit Ford.

— « Attention, nous annonce Will Rogers. Remarquez d'abord le nom de *Forder*. C'est la voiture du nouveau type que Ford construit avec les vieux navires qu'il a rachetés au Gouvernement. C'est une variété de machine aquatique. Elle va à l'eau. Quand elle ne peut pas passer à gué, elle nage. »

« Pour ce qui est du nouveau modèle de porte-pneu, vous savez que rien n'ajoute au confort et au rendement d'une randonnée comme un bon instrument de ce genre. Personnellement, j'ai déjà roulé dans des voitures dont le porte-pneu gâta absolument tout mon voyage. »

— « Le volant de direction sera plus incliné », dit Ford.

— « Excellent, riposte Rogers. C'est une amélioration. Le volant des anciennes *Fords* venait si haut qu'il gênait véritablement la vue. Le petit garçon et la petite fille devaient toujours regarder entre ses bras pour voir où ils allaient. Le volant primitif donnait l'impression que le conducteur le tenait en mains pour l'offrir à quelqu'un, et non qu'il s'en servait à ses fins naturelles. »

* * *

Malgré ces incontestables perfectionnements, Will Rogers est triste, infiniment. Car, à son avis, le seul changement que Ford

aurait dû faire, il ne le fait pas : il ne modifie pas la forme du radiateur de ses voitures.

Mais, nous confie Rogers, cette omission est peut-être voulue. Ford réserve probablement cette modification ultime comme couronnement de son œuvre.

« Le dernier et plus grand cadeau qu'il fera à la postérité, ce sera certainement ce radiateur transformé », qu'il lui suffirait de promettre pour être élu président des États-Unis.

CH. DU BUS DE WARNAFFE.

Les idées et les faits

Chronique des Idées

Conférence de M. Maritain, à Louvain

A sa largeur d'esprit bien connue, il n'y a d'égale, à l'Institut philosophique de Louvain, que l'étroussure de ses locaux. On y professe encore sans doute « l'horreur du vide », à ce point que, si auditeurs et auditrices n'y sont encaqués comme dans une boîte de conserves, s'il n'y a pas possibilité d'introduire le conférencier par la porte d'entrée regorgeante mais seulement par de mystérieux couloirs, on ne croit pas avoir atteint le plenum.

Passé encore pour les numéros en faveur desquels on n'escompte qu'un succès d'estime, mais Maritain ! Il fait salle comble, celui-là, et, deux fois plus vaste, l'auditorium serait encore insuffisant à la foule de ceux et de celles qui sont avides de recueillir sa paroles de lumière et de force.

C'était la septième fois, pensons-nous, que le jeune maître se faisait entendre à la tribune de l'Institut louvaniste, et c'est sa dernière conférence qui paraît toujours la plus belle.

Pour aride que fût le sujet choisi, l'excellence de la métaphysique, sa différence d'avec la mystique, « coup d'œil sur la sagesse contemporaine, l'exposé commanda l'attention sympathique et concentrée par la vigueur de la pensée et l'originale beauté des formules. Il est peu de lèvres sur lesquelles pouvait mieux se placer l'éloge de la métaphysique que sur celles de ce puissant abstracteur.

L'abstrait est l'élément où il se joue en déployant une merveilleuse virtuosité. Avec quelle alacrité il va chercher l'abstrait au cœur des choses ; il possède, à un degré éminent, le sens de l'être ; il a la vision aiguë et pénétrante des quiddités dans l'intelligible ; il a sûrement reçu, lui, et avec quelle abondance, ce don, qu'un jésuite de ses amis appelle par hyperbole, « le don mystique et surnaturel », mais qui n'est, en réalité, qu'une grâce de l'ordre naturel, la perception intellectuelle de l'être.

Il nous a esquissé un bien curieux parallèle du poète et du métaphysicien, et l'on était presque tenté, en l'écoutant, de saluer en sa personnalité la réunion des deux types, si elle était réalisable. L'un, disait-il, qui jette son cœur dans les choses comme un dard ou une fusée, voit, par divination, dans le sensible briller un regard de Dieu. L'autre, se détournant du sensible, voit, par science, dans l'intelligible, la lumière spirituelle elle-même captée en quelque idée. Il ajoutait, avec ce tour familièrement pittoresque dont il aime à user : « Ils jouent à la bascule, s'élevant dans le ciel tour à tour ; les spectateurs, qui s'en moquent, sont assis par terre ».

Hélas, oui, beaucoup sont assis par terre, beaucoup même y gisent et y rampent, beaucoup voudraient suivre dans son vol le hardi penseur jusqu'à la cime des choses et se plaignent qu'il leur commande de voler avec leurs bras. Erreur ! leur répond-il, ce sont des ailes atrophiées, elles repousseront, si vous en avez l'énergie. Et Maritain est un fier entraîneur vers les sommets.

Il repousse du pied avec un dédain olympique ceux qui prétendent que l'âge de la métaphysique a passé parce que l'esprit aurait changé comme le corps. Et, sans doute, l'esprit moderne, mécanisé, matérialisé, se montre réfractaire à la spéculation et ne voit plus dans l'univers des essences rationnelles qu'un système de routages bien huilés, mais si les pentes sont contre nous, elles sont faites pour être remontées, si les habitudes d'esprit sont contre nous, redressons-les. Le syllogisme, s'écrie-t-il, durera autant que l'homme.

Vigoureusement réalistes à l'instar de l'Aquinat, accrochons-nous à l'objet, tenons-y éperdument et il faudra bien qu'une rupture se produise et que l'esprit prenne une nouvelle orientation.

* * *

Et ce fut un noble panégyrique de la métaphysique. Inutile aux découvertes mécaniques, mais supra-utile, bonne en soi et pour soi, son royaume n'est pas de ce monde. Armée de ses axiomes, elle monte du visible à l'invisible, elle dépasse l'expérience, et de moteur en moteur atteint le premier Agent, l'universel moteur.

Rien de plus nécessaire que cette inutilité, car elle donne à l'esprit la nourriture du vrai.

A quoi bon gagner le monde et perdre la droiture de l'esprit !

Elle met l'ordre, jailli de l'éternité, dans l'intelligence spéculative et pratique. Elle équilibre l'homme dont le mouvement est défini par cette image audacieuse : graviter par la tête au milieu des étoiles, suspendu à la terre par les deux jambes », ce qui, ma foi, implique une effrayante élongation.

Elle hiérarchise les valeurs, donne un centre à la morale, harmonise les sciences.

Elle nous installe dans l'absolu, elle tire du spectacle des choses la connaissance de raison, elle déchiffre dans leurs reflets créés les perfections divines.

Savoir royal, la plus haute volupté de l'esprit !

Mais le panégyriste ne se grise pas, il marque avec une inflexible rigueur les limites du royaume de l'intelligence, la lente élaboration des concepts, la durée du mouvement logique, la complication et la lourdeur de l'appareil du discours.

Métaphysicien, tu as beau déployer tes ailes, tu ne dépasseras pas le raisonnement, tu n'entreras pas dans la sphère lumineuse de la pure intellection, et ton œil, si perçant qu'il soit, ne parviendra pas à l'unité du simple regard.

Et qu'on ne s'avise pas de dire que Plotin dans ses fameuses extases, racontées par Porphyre, ait forcé la barrière.

Maritain nous a beaucoup divertis en nous montrant dans ces extases, point où s'évanouissait la métaphysique : « le spasme d'un esprit d'homme frôlé par un pur esprit », et, en paraissant ajouter foi au récit de Porphyre, d'après lequel un démon supérieur habitant en Plotin se montra sous forme sensible à sa mort : un serpent passa sous son lit et glissa dans un trou de la muraille, au moment où Plotin rendit l'âme !

Voici la grande infirmité, la défaillance de la métaphysique dans son essor : impuissante à saisir en soi le premier Principe, elle ne le fait connaître que par analogie. Connaissance véritable, mais si loin de la vision ! elle appelle un complément ; elle engendre le désir de rejoindre en leur réalité les biens qu'elle réduit à la condition d'objets de pensée. Ce complément de la vie intellectuelle, c'est l'amour capable d'unir l'âme à la réalité. Et Maritain termine par cette superbe envolée : « Si la sagesse humaine ne chavire pas en haut dans l'amour de Dieu, comme dans *Faust*, elle déclinera vers Marguerite. Possession mystique du Dieu très saint dans l'éternelle charité, ou possession physique d'une pauvre chair dans la fugacité du temps. »

* * *

Après la sagesse humaine, qui éveille le désir de l'union suprême dans l'ordre de la réalité, la sagesse mystique, qui est le commencement et comme l'anticipation de la parfaite possession de la

réalité divine. Ici, nous entrons dans l'incompréhensible lumière. Je me borne à indiquer, en quelques mots, la pensée de Maritain, dont nos lecteurs peuvent se donner la haute joie de suivre, dans ce numéro même, les beaux développements.

Il répudie énergiquement les faux mysticismes, soit qu'ils substituent à la révélation une tradition humaine ésotérique, soit qu'ils confondent la sagesse des saints avec la métaphysique. On lira la vibrante réfutation de Baruzi, si cher néanmoins au conférencier, qui a prétendu revivre en soi Jean de la Croix, dont il fait un *théopathe* sorbonnique!

On ne pourra assez admirer avec quelle précision rigoureuse, quelle souveraine clarté, j'allais dire avec une clarté qui tient de l'expérience personnelle, Maritain analyse la contemplation mystique.

Il la situe, non dans la ligne de la métaphysique, mais dans l'axe de la religion. Le saint contemple pour aimer, non pour savoir; son âme ne s'exalte ni ne s'abolit, mais s'unit à celui « dont la saisie illimitée l'esprit fini ». La contemplation procède de la grâce infuse surélevant substance et activité à l'égard de l'objet divin. Elle émane de notre esprit, mais mû par Dieu. La sagesse mystique expérimente les choses divines, elle atteint le Dieu caché et, dépassant tout signe, toute formule, adhère à la Réalité, objet premier de la foi. C'est la connaissance surnaturelle du surnaturel illimité où le saint se transfigure en Dieu par l'amour.

* * *

Dans le coup d'œil final qu'il a jeté sur le monde contemporain pour reconnaître son attitude à l'égard de la sagesse, Maritain, après avoir posé un diagnostic sévère, conclut en somme par l'optimisme.

Les temps modernes évoluent sous le signe de la disjonction de l'esprit et de la chair, qui sont cependant substantiellement unis. L'esprit cherche une délivrance illusoire et ne trouvera sa pureté que dans l'Eglise.

L'ordre de la raison s'est corrompu et ne suffit à rien. Il est désormais difficile, note l'observateur sagace, de se tenir dans l'humain. Il faut mettre l'enjeu ou au-dessus de la raison et pour elle, ou au-dessous de la raison et contre elle. Mais tout le supra-rationnel, qui n'est pas dans la charité, ne sert en fin de compte que l'animalité. L'homme est un animal raisonnable : qu'est-ce qui l'emportera? Le genre ou la différence spécifique?

Terrible alternative! Le monde a vite fait son option. Il veut fuir loin de Dieu, par le suicide métaphysique, l'ordre assigné par la Loi éternelle.

Oui, mais la grâce est là! Le vieux monde, entraîné par le Vieux des Vieux, continue sa glissade à l'abîme, mais quelle poussée de la sève divine dans les membres du Corps mystique, mais quel merveilleux déploiement de la vie surnaturelle, quelle épiphanie de la catholicité! Confiance! La foi restaurera la raison, l'Evangile s'allie à la Philosophie, la sagesse mystique va de concert avec la sagesse métaphysique, le divin s'harmonise avec l'humain.

Maritain croit à un renouveau surnaturel de notre époque, travaillée par tant de tendances contraires, à une floraison nouvelle de la vie divine; à une ascension de l'humanité régénérée vers le Dieu immortel. Il y avait tant d'élan dans sa parole, un tel feu dans son regard d'apôtre, que tous ses auditeurs charmés, ravis, ont emporté dans leurs âmes l'aiguillon de l'espérance.

J. SCHYRGENS.

FRANCE

Un document remarquable

Directives sociales adressées par NN. SS. Chollet, archevêque de Cambrai et Quilliet, évêque de Lille, au clergé et aux fidèles de leurs diocèses.

NOS BIEN CHERS FRÈRES,

La question sociale tient par ses racines profondes à celle de l'inégalité des conditions humaines. Universelle et immuable comme l'homme lui-même, elle a pris, dans notre temps, une forme à la fois plus définie et plus aiguë. Elle était autrefois diffuse à

travers toute la société; elle s'est, pour ainsi dire, ramassée autour du monde du travail, et elle est devenue avant tout, aujourd'hui, la question des rapports des patrons et des ouvriers; en écrivant son immortelle encyclique sur la condition des ouvriers, Léon XIII donnait à la question sociale le tour particulier que l'histoire lui avait imprimé au XIX^e siècle. *Patrons et ouvriers*, jamais les termes du problème ne s'étaient affrontés d'une manière aussi directe et aussi vivante. La question sociale, en se définissant, ne s'était pas seulement simplifiée; comme toutes les difficultés qui se simplifient, elle s'était aiguë; et le volcan, après n'avoir vomé pendant longtemps qu'une fumée confuse, finissait par tirer du plus profond de soi-même une lave ardente.

Ce n'est donc pas un vain mot de dire que la question sociale fut, pendant les 50 ou 60 dernières années, la question brûlante par excellence. S'il est puérid de croire qu'elle puisse jamais s'éteindre complètement, il n'est pas interdit d'espérer qu'elle s'apaisera peu à peu; et nous sommes, dès aujourd'hui, les témoins heureux d'une détente significative : des patrons et des ouvriers de 1925 ne ressemblent guère, grâce à Dieu, à leurs aînés de 1890. Du libéralisme, où ils s'étaient fortifiés comme dans une place inexpugnable, certains patrons tendent de plus en plus à s'évader; des ouvriers, chaque jour plus nombreux, se détachent à leur tour d'un socialisme extrême, trop tourné à la politique, qui les a trop brutalement asservis, pour songer à leurs affaires. Ils ont trop souffert, d'autre part, les uns et les autres de camper comme des ennemis; pressés par d'inexorables nécessités, ils ont senti qu'une réalité à la fois plus vraie et plus forte les réconciliait en dépit de leurs théories; instruits par ce vivace enseignement qui est au fond de toute âme naturellement chrétienne et dont l'Eglise actuelle a réveillé en eux le bienfaisant écho, une Providence commune leur est apparue, au-dessus d'eux, comme un lieu de rencontre possible, où les inévitables inégalités sociales n'auraient plus ni la même vivacité, ni la même profondeur. Ainsi de larges brèches sont pratiquées dans les deux édifices; et, des deux côtés, on est à la recherche de routes nouvelles. *Le moment n'est-il pas venu*, une fois de plus, par ces brèches entr'ouvertes, d'aider à passer le souffle si fort et si nourricier du christianisme? L'heure n'est-elle pas bien choisie d'aider patrons et ouvriers à se rencontrer et à s'unir par les liens de justice et de charité qui amélioreront leur sort en fortifiant la profession? Telle nous paraît être l'opportunité de ces directives, inspirées de celles des Souverains Pontifes et subordonnées à l'autorité du Saint-Siège.

DIRECTIVES : c'est le mot que nous avons choisi; il répond exactement à la chose que nous voulons proposer. Dans une matière aussi complexe et aussi délicate, il ne saurait être question de fixer, une fois pour toutes, et dans tous leurs détails, toutes les déterminations utiles. Ne convient-il pas plutôt de former un instrument à la fois ferme et souple, qui soit capable de trouver, quand il le faudra, la décision nécessaire? Il s'agit donc, avant tout, de s'adresser à l'esprit et de lui imprimer, par une longue accoutumance, les règles générales dans l'application et le prolongement desquelles son jugement se formera à coup sûr et en toute rencontre.

Intellectum da mihi et vivam, dit la Sainte Ecriture. Nous qui croyons à cette influence vitale de l'intelligence, Nous vous offrons avec confiance ces directives, dont Nous voudrions pouvoir attendre le plus grand bien pour nos chers diocésains.

Principes généraux.

I

La question sociale et toutes les controverses qui s'y rattachent ne sont pas purement économiques; elles sont, au premier chef, morales et religieuses, et relèvent donc, à cet égard, du jugement et de l'autorité de l'Eglise. (Léon XIII, *Rerum Novarum* (1); *Graves de communi*, T. VI, pp. 206, 216 (2); Lettre à l'Episcopat Italien, T. VII, p. 104; Pie X, *Singulari quadam*, T. VII, p. 273).

II

La société humaine, telle que Dieu l'a établie, est composée d'éléments inégaux. On doit réprouver comme contraire à la nature toute tendance à une égalisation absurde et irréalisable des conditions humaines. (Pie X, *Motu proprio* sur l'A. P., C., T. I, p. 109;

(1) Nous ne ferons plus de renvois à l'Encyclique *Rerum Novarum*; c'est presque à chaque article de ces directives qu'il faudrait la citer : son esprit anime tout notre travail.

(2) Nos renvois sont, faits à la collection des Lettres Pontificales éditées par la Maison de la Bonne Presse.

Léon XIII, *Humanum Genus*, T. I, p. 264; *Quod apostolici*, T. I, pp. 32, 36; Discours aux ouvriers français, T. V, p. 282; *Graves de communi*, T. VI, p. 208).

III

1° La justice et la charité règlent tous les rapports des hommes entre eux. Ayant chacune un objet défini, elles doivent toujours rester distinctes, aussi bien dans la pratique que dans la théorie, et garder la place qui leur revient dans l'œuvre providentielle à laquelle elles sont préposées. (Pie X, *Motu proprio* sur l'A. P. C., T. I, p. 109).

2° Il est très particulièrement interdit de discréditer l'œuvre de la charité, en présentant ses bienfaits comme une humiliation, son action comme anti-sociale, et de travailler à supprimer son rôle dans la vie économique par une transformation progressive de toutes ses obligations en obligations de justice et en lois. (Léon XIII, Discours aux ouvriers français, t. V, p. 282; Discours au patriarcat romain, dans *Cerveau* : Catéchisme de Léon XIII, p. 183; *Graves de communi*, T. VI, p. 214. Pie X, Lettre sur le Sillon, T. V).

IV

1° La propriété privée est de droit naturel : elle est assise sur des fondements et des titres légitimes et absolus. (Léon XIII, *Quod apostolici*, T. I, p. 36. Pie X, *Motu proprio* sur l'A. P. C., T. I, p. 109).

2° La propriété a une fonction sociale, et doit par conséquent rendre des services; mais elle n'est pas une fonction sociale, et le propriétaire ne saurait être assimilé à une sorte de fonctionnaire qui devrait avant tout avoir égard à l'utilité de la société et qui serait comptable devant celle-ci de l'administration de son bien. (Cardinal Merry del Val, Lettre à M. de Mun, *Quest. Act.*, T. CXIV, p. 322).

V

Le capital est une propriété légitime; et on ne saurait soutenir, sans manquer gravement à la vérité, qu'il n'est dans tous les cas qu'une substance frauduleusement soustraite par le patron à l'ouvrier.

VI

1° Le travail n'est pas une chose abstraite et ne peut jamais être détaché de l'ouvrier; de telle manière que toutes les considérations et conventions qui s'y rapportent doivent toujours avoir égard non à un travail brut, mais à un travail humain.

2° Comme la propriété, le travail, bien qu'il influe indirectement sur les conditions de la société, est en lui-même chose strictement privée.

VII

1° Dans le contrat de travail, chacun échange librement ce qu'il a : l'ouvrier, ses forces et son labeur; le patron, son savoir et son argent; mais conformément au principe énoncé plus haut (VI, 1); le patron ne peut jamais, dans le contrat de travail, faire abstraction de l'ouvrier, ni du reste, l'ouvrier du patron. Celui-ci doit particulièrement veiller :

A) A ne pas imposer à l'ouvrier un travail disproportionné à son sexe, à son âge, ou à ses forces;

B) Ne pas lui ôter la liberté d'accomplir ses devoirs religieux, familiaux, civiques.

2° Le contrat de travail n'est pas un contrat de société, dans lequel l'ouvrier aurait droit en justice à une part des bénéfices de l'entreprise.

3° Le contrat collectif est un contrat légitime, sur lequel doivent se former tous les contrats individuels dans la même collectivité.

VIII

1° Le salaire est la juste rétribution du travail; il est dû en toute justice à l'ouvrier. (Pie X, *Motu proprio* sur l'A. P. C., T. I, p. 109).

2° L'allocation familiale, ajoutée au salaire proprement dit, paraît être la manière la plus heureuse et la plus appropriée de résoudre la question si complexe du salaire familial. Variable suivant les professions et les régions industrielles, l'allocation suit un jeu qui est celui de la réalité même; puisée dans une caisse, dite ordinairement de compensation, où tous les patrons de la profession et de la région versent une somme calculée sur le nombre de leurs ouvriers, célibataires ou pères de famille, elle pèse d'un poids égal sur chacun d'eux; enfin distribuée aux ouvriers chefs de famille proportionnellement au nombre de leurs enfants, elle leur apporte une aide correspondante à leurs charges et achève ainsi

par l'équité ce qui pourrait manquer à une justice trop rigoureuse (1).

IX

Le patron n'a vis-à-vis de son ouvrier aucune autre obligation particulière de justice que celle de lui payer le juste prix de son travail et d'observer loyalement toutes les clauses du contrat de travail librement consenti. Toutes les autres obligations qu'une sociologie dérégulée voudrait imposer au patron, ou sont inconsistantes, ou ne sont point des obligations de justice : elles peuvent être des obligations de charité; et dans ce dernier cas, elles disparaissent en présence d'un inconvénient grave et proportionné; elles ne subordonnent aucunement le bienfaiteur au secouru; enfin elles ne peuvent faire l'objet d'aucune revendication juridique, ni même d'une contrainte morale. (Pie X, *Motu proprio* sur l'A. P. C., T. I, p. 109).

La charité fait un devoir au patron de travailler, par exemple, à procurer aux enfants des ouvriers une instruction et une éducation chrétienne, aux pères de famille un logement convenable, et, quand il le peut, l'accession à la propriété, une utilisation saine et morale des loisirs, des ressources pour la maladie et la vieillesse.

X

L'ouvrier est tenu en justice de gagner son salaire par un travail consciencieux, exempt de gaspillage et de sabotage. Ce n'est pas à n'importe quel emploi du temps qu'est due la rétribution fixée dans le contrat de travail (2). (Pie X, *Motu proprio* sur l'A. P. C., T. I, p. 109).

XI

1° La fin propre ou immédiate de l'État ne réside pas dans le bien individuel ou privé, mais dans le bien commun. L'État ne doit donc, en principe, intervenir que pour sauvegarder les droits et les libertés légitimes de chacun, en assurer l'exercice paisible et apporter aux initiatives privées, lorsque celles-ci ne se suffisent pas à elles-mêmes, un concours effectif et une aide positive.

2° L'intervention de l'État, même dans les matières où elle peut se justifier théoriquement, n'est ni toujours opportune, ni toujours heureuse : en imposant à des cas fort différents des mesures trop uniformes, elle risque soit de provoquer des crises locales, soit même de s'écarter des exigences du droit naturel. (Pie IX, *Quanta cura*, passim. — Léon XIII, *Immortale Dei*, T. II, pp. 18-20. — Pie X, Lettre sur le Sillon, T. V, p. 127.)

Organisation syndicale.

XII

Le syndicat, lorsqu'on lui donne pour fin exclusive l'étude et la défense des intérêts économiques, industriels, commerciaux et agricoles, est une association professionnelle imparfaite et souvent dangereuse; il est vicié dans son fond par un matérialisme radical et même presque fatalement à la lutte des classes; il ne saurait donc être approuvé sans réserve, comme réalisant le type de l'association professionnelle. Tel qu'il est défini aux paragraphes suivants, il n'en demeure pas moins une association légitime; il ne doit ni être rejeté a priori, ni faire l'objet de suspensions injustes ou malveillantes. (Léon XIII, *Sapientiae christianae*, T. II, pp. 262-264; « Parvenu à la 25^e année », T. VI, pp. 276, 285; *Mirae caritatis*, T. VI, p. 300; Pie X, « *Il fermo proposito* », T. II, p. 93).

XIII

Le syndicat est une association purement professionnelle; destiné à procurer le bien de la profession par le concours de tous ses membres, il ne doit être ni une organisation de combat, créée pour

(1) L'adhésion à une caisse de compensation met le patron à l'abri de la tentation ou de l'accusation de limiter à dessein le nombre des pères de famille dans son usine.

(2) Voici comment Pie X, dans son *Motu Proprio* sur l'A. P. C., résume, après Léon XIII, les devoirs de justice des patrons et des ouvriers : « Les obligations de justice pour le prolétaire et pour l'ouvrier sont celles-ci : fournir intégralement et fidèlement le travail qui a été convenu librement et selon l'équité; ne pas léser les patrons, ni dans leurs biens, ni dans leur personne; dans la défense même de leurs propres droits, s'abstenir des actes de violence et ne jamais transformer leurs revendications en émeutes.

Les obligations de justice pour les capitalistes et les patrons sont les suivantes : payer le juste salaire aux ouvriers; ne porter atteinte à leurs justes épargnes, ni par la violence, ni par la fraude, ni par l'usure manifeste ou dissimulée; leur donner la liberté d'accomplir leurs devoirs religieux; ne pas les exposer à des séductions corruptrices et à des dangers de scandales; ne pas les détourner de l'esprit de famille et de l'amour de l'épargne; ne pas leur imposer des travaux disproportionnés avec leurs forces ou convenant mal à leur âge ou à leur sexe ».

la lutte des classes ou pour la révolution sociale, ni une organisation politique rattachée plus ou moins efficacement à un parti, quel qu'il soit, et poursuivant, même accessoirement ou occasionnellement, des fins électorales.

XIV

Le syndicat est une forme particulière d'association, propre à la profession et limitée à elle. Il ne saurait être conçu comme une sorte de groupement initial qui, par son universalisation et son extension progressives, devrait tôt ou tard absorber tous les autres groupements ou les reformer à son image : de telle manière que l'Etat lui-même, au terme de cette longue évolution, se trouverait totalement et définitivement fixé dans la forme syndicale. Le syndicat ne peut, au contraire, être approuvé que s'il respecte et favorise, en dehors de lui, le maintien et le développement de tous les autres groupements, dont quelques-uns, comme la famille et l'Etat, sont antérieurs et supérieurs à lui.

XV

Le syndicat est une association contingente. Il n'est pas du même ordre que la famille et l'Etat, qui sont des sociétés nécessaires. Il n'est point, comme eux, directement imposé par le droit naturel; il ne résulte que du libre exercice d'un droit naturel qui est le droit d'association.

XVI

1° Le syndicat est, de soi, une association facultative, à laquelle personne n'est tenu d'une façon absolue et sans distinction d'adhérer; mais dans certains cas déterminés, où la formation du syndicat se trouve commandée par des raisons certaines et suffisantes, l'adhésion peut pareillement devenir obligatoire en vertu des mêmes raisons, pour tous les hommes de la profession.

2° L'obligation d'adhérer au syndicat reste cependant une obligation toute morale, qui ne saurait, en aucun cas, faire l'objet d'aucune contrainte; l'individu peut toujours, en effet, trouver une excuse et un recours, dont il est juge, dans des obligations d'un ordre supérieur, qui lui sont imposées par la loi divine, naturelle ou positive, et qui le protègent, par des droits imprescriptibles, contre toute espèce de coercition syndicale.

XVII

Le syndicat doit être une association sincèrement et profondément chrétienne. Se couvrir de ce nom comme d'une simple étiquette qui serait trompeuse à tous égards; offrir, sous cette couverture, un programme socialiste édulcoré, avec l'espoir aussi vain que dangereux d'attirer à soi la clientèle adverse; ne professer qu'une vague et anonyme reconnaissance des principes sociaux du christianisme : tel est, sous des formules différentes, le plus grave écueil que le syndicat doit se proposer d'éviter. Un syndicat chrétien ne remplit toute sa définition que s'il fait de la religion, dont il prend le nom, la règle vivante de toutes ses démarches, confrontant sans cesse ses décisions avec la morale et la sociologie, et portant partout, jusque dans ses déterminations les plus lointaines, le véritable esprit chrétien, c'est-à-dire, l'esprit catholique. (Léon XIII, *Longinqua Oceanis*, T. IV, p. 174).

Il s'ensuit deux conséquences singulièrement graves dont nous prescrivons l'observation scrupuleuse :

A) Le syndicat peut admettre dans son sein tous les chrétiens qui sont loyalement et résolument décidés à l'application des principes du christianisme.

B) Le syndicat ne peut admettre, en revanche, les non-chrétiens, ni les chrétiens devenus hostiles à leur religion, même s'ils sont exclus des syndicats socialistes ou communistes.

XVIII

Le bon fonctionnement d'un syndicat chrétien exige qu'il ait, à côté de lui, un organisme d'enseignement et d'éducation, dirigé par des catholiques d'une compétence et d'une sagesse éprouvées.

XIX

Le syndicat ne doit s'affilier qu'à des fédérations qui soient elles-mêmes vraiment chrétiennes et qui fassent de ces directives leur véritable règle pratique.

XX

Les fédérations de professions plus ou moins apparentées veilleront d'une manière encore plus scrupuleuse à l'observation de ces directives. Elles n'oublieront pas que leur composition seule pourrait paraître impliquer l'idée de la lutte des classes et leur en donner à elles-mêmes la tentation; elles auront à cœur de prévenir

ce soupçon et d'échapper à ce risque par une attitude absolument irréprochable.

XXI

Les cartels avec les syndicats révolutionnaires sont interdits en toute occasion (1). Ils ne sauraient être légitimés par la communauté des revendications, sur lesquelles les syndicats chrétiens et les syndicats révolutionnaires ne peuvent tomber d'accord qu'en vertu des principes les plus opposés : de telle sorte qu'une telle rencontre, portant uniquement sur le fait brutal, reste toujours profondément équivoque. Ils sont en outre condamnés par les immenses dangers, dont ils portent, pour ainsi dire, en eux l'occasion, et dont une douloureuse abdication des principes n'est ni le moins grave, ni le moins fréquent.

Les syndicats chrétiens, qui forment des associations très rigoureusement définies et vivent de règles imprescriptibles, doivent, au contraire, s'affirmer comme tels dans toutes leurs revendications, évitant toute collusion avec les organismes révolutionnaires, profondément et inébranlablement convaincus que leur indépendance même est la meilleure condition de leur succès, la plus loyale et la plus courageuse. (Léon XIII, *Quod Apostolici*, T. I, pp. 26, 30, 32; *Diuturnum*, T. I, p. 156; *Permoti Nos*, T. IV, p. 232; Allocution en réponse au Cardinal Oreglia, T. VII, p. 168. Pie X, *Singulari quadam*, T. VII, p. 275).

XXII

Bien que les directives précédentes paraissent plus particulièrement édictées pour les syndicats ouvriers, elles n'en sont pas moins applicables, *mutatis mutandis*, aux syndicats patronaux. Nous recommandons à ces derniers de mettre au service de la charité la force collective dont ils disposent par la création d'œuvres scolaires ou post-scolaires, par exemple, que des particuliers ne sauraient entreprendre ni réaliser.

XXIII

1° Il est souhaitable que les syndicats patronaux et les syndicats ouvriers entretiennent toujours les meilleures relations, uniquement inspirées par des sentiments de charité chrétienne et d'estime réciproque.

2° Des commissions mixtes, composées de patrons et d'ouvriers, et autant que possible, permanentes, chargées de discuter et de terminer toutes les querelles professionnelles, sont désirables et dans les vœux de toutes les directions sociales du Saint-Siège.

XXIV

En cas de conflit, les syndicats auront recours, de préférence, à l'arbitrage.

XXV

1° La grève est un moyen extrême, auquel il n'est permis de recourir qu'après avoir épuisé tous les autres moyens de conciliation.

2° La grève doit toujours être pacifique dans son évolution; elle doit exclure, en particulier, toutes menaces et tout sabotage.

3° Enfin, quelle qu'en soit la légitimité, la grève doit toujours être considérée comme un mal, auquel on se proposera de mettre fin par les moyens les plus rapides.

XXVI

Les syndicats se garderont de tout appel à une intervention abusive ou inopportune de l'Etat. Ils se rappelleront que l'idéal des associations professionnelles est de vivre en liberté; protégées, non opprimées ou confisquées par l'Etat; et réglant, autant que possible, de commun accord, sans aucune intervention étrangère, toutes leurs contestations.

Règles particulières.

XXVII

1° Dans nos Séminaires et Collèges, les cercles d'études sociales sont interdits.

2° Un professeur, spécialement désigné par Nous à cet effet, sera officiellement chargé d'enseigner ces directives; dans notre Grand Séminaire aux élèves de 4^e année de théologie; dans nos Collèges, aux élèves de la classe de philosophie. (Léon XIII, aux Evêques d'Italie, T. VII, p. 147).

(1) Qu'on veuille bien remarquer que nous ne disons pas simplement *non catholiques*, mais *révolutionnaires*, c'est-à-dire, des syndicats qui ont pour dogme fondamental la lutte des classes, qui reposent sur la négation du droit de propriété, dont les doctrines sont des hérésies, et qui tendent à la destruction de la société.

XXVIII

Dans les Cercles d'études d'hommes et de jeunes gens, le prêtre directeur expliquera lui-même ces directives une fois par an.

XXIX

Dans les patronages, on s'abstiendra de donner aux enfants des préoccupations sociales, qui ne sont point de leur âge; et on ne croira pas y avoir fait œuvre stérile, si l'on n'y a point formé d'abord des syndicalistes. La fin du patronage doit être de faire de vrais et solides chrétiens, par une connaissance mieux approfondie des vérités religieuses, par une conduite demeurée pure et une pratique rigoureuse, par une lente pénétration de toutes les vertus naturelles et surnaturelles.

XXX

Aucune conférence sociale ne pourra être donnée, même par un prêtre, dans nos Séminaires, Collèges ou Paroisses, sans Notre approbation expresse.

XXXI

Dans tout enseignement d'ordre social, on apportera le plus grand esprit de pacification, de modération, de sagesse; et on évitera avec le plus grand soin de favoriser la mentalité socialiste par des idées plus ou moins libérales ou par un vocabulaire emprunté à la lutte des classes. (Pie X, Lettre sur le Sillon, T. V, p. 138).

Le 20 août 1925, en la Fête de saint Bernard.

Hector-Raphaël QUILLIET,
Évêque de Lille.

Jean CHOLLET,
Archevêque de Cambrai.

CHINE

Le mouvement antichrétien en Chine

D'après un article du Rév. A.-M. Chirgwin : Le mouvement anti-chrétien en Chine, dans *The Nineteenth Century*, de novembre 1925.

Bien peu d'Européens se doutent qu'au courant des dix dernières années des changements ont eu lieu dans la vie intellectuelle de la Chine, qui laisseront des traces plus profondes et plus permanentes que tout ce qui s'y est passé depuis un millier d'années. Le mouvement anti-chrétien est le fruit de cette renaissance.

Isolée depuis l'époque de Jules César, la Chine a dû, pour mettre fin à cet isolement mortel, ouvrir à l'Occident ses ports, d'abord, sa mentalité ensuite; en dernière analyse, sa vie politique a subi l'emprise des méthodes occidentales.

Mais la Chine forte, modernisée, unifiée, à laquelle avaient rêvé les Chinois sérieux, n'a pas émergé de ce processus. Ces Chinois en sont donc aujourd'hui à scruter la philosophie et les croyances qui sont à la base de l'instruction, de la science et de la politique occidentales. Ces dernières années, un mouvement nouveau a surgi en conséquence; il a nom « Renaissance intellectuelle » (*Ksin ch'ao*); il n'est *per se* ni religieux, ni anti-religieux. Ce mouvement est de même nature que la Renaissance européenne. Il approche le christianisme sans aucune idée préconçue, croit-il; d'autre part, pour un Chinois, le christianisme est si étroitement lié à l'Occident et à certains événements historiques de Chine, qu'une enquête strictement impartiale est devenue, de ce fait, bien difficile et qu'un mouvement nettement anti-chrétien a pris naissance.

Il a commencé au début de 1922.

L'honorable Bertrand Russell a fait à cette date, sur l'invitation de certains groupements jeunes-chinois, des conférences dans les principaux centres de la Chine, « pour interpréter à l'Orient la pensée de l'Occident ». On se fera une idée de ces conférences par le résumé qu'en donne le professeur Tu-Hsiao-shih, de l'Université nationale de Pékin :

a) La religion est un instrument qui tue l'homme. Toutes les guerres de l'histoire d'Europe ont quelque rapport avec la religion. La grande guerre elle-même, qui vient de se terminer, si cruelle quant à ses processus et à ses résultats, a ses racines dans certaines croyances religieuses qui jouèrent le rôle d'armes meurtrières.

b) De par sa croyance au surnaturel, la religion constitue une entrave au progrès scientifique.

Cet évangile provoqua une vive effervescence dans la mentalité de la Jeune-Chine. La philosophie nihiliste de M. Russell déclina l'hostilité chinoise à l'égard de la *World's Student Christian Federation* qui tint ses assises dans le mois de mai 1922 et de la *National Christian Conference*, laquelle

siégea en juin. Un mouvement anti-religieux prit corps dès cette époque; il était, en même temps, anti-capitaliste.

En 1924, quelques étudiants d'un collège de missionnaires de Shanghai, furent congédiés; ils se rallièrent sur l'heure au mouvement anti-chrétien. Dès cette époque, la propagande soviétiste se faisait du reste sentir.

Quels sont les éléments qui différencient l'agitation actuelle de celle de 1900? Ceux-ci :

1. En 1900, le mouvement boxeur était limité à quelques provinces du Nord de la Chine; aujourd'hui, l'agitation s'est étendue à tout le pays.

2. En 1900, les émeutiers étaient composés surtout d'apaches ou de villageois; aujourd'hui, les étudiants et les ouvriers des villes sont au premier plan.

3. En 1900, la superstition et l'esprit de réaction étaient les forces motrices; aujourd'hui, c'est l'esprit nationaliste et la décision bien arrêtée de vaincre l'ignorance.

4. En 1900, le mouvement avait pour base la psychologie des foules; aujourd'hui, il s'appuie sur l'esprit d'étude et d'analyse. Ses méthodes étaient, il y a un quart de siècle, le terrorisme et le massacre; en 1925, ce sont les conférences, les feuilles volantes, les harangues dans la rue.

Une de ces feuilles volantes énumère ainsi les raisons pour lesquelles ceux qui adhèrent au mouvement font opposition à la religion :

« Nous cherchons le progrès intellectuel; la religion est conservatrice et traditionnaliste;

» La religion met en relief les divergences et les divisions de classe. A preuve les Croisades et la guerre de trente ans entre protestants et catholiques;

» Nous voulons la science, non la superstition religieuse.

» Nous voulons la complète réalisation du moi, alors que la religion enseigne la dépendance;

» La doctrine de la Rédemption incite l'homme à persévérer dans les mauvaises actions;

» Le christianisme est le précurseur de l'exploitation impérialiste : à preuve, ses demandes d'indemnité et de droits extra-territoriaux;

» Le christianisme intervient dans les procédures judiciaires;

» Il supprime le patriotisme et fait reproche à la Chine d'être une nation. »

Il y a beaucoup d'ignorance dans cette énumération, mais il ne suffit pas de s'en débarrasser en disant : Tout cela n'a aucune importance. Il est nécessaire d'établir les causes du mouvement.

Le facteur le plus important est représenté par le nationalisme. *La Chine aux Chinois* : ce cri est sur toutes les lèvres. Les recherches de savants chinois, ayant pour objet l'histoire de la Chine, entretiennent la flamme de ce nationalisme.

Protégée par sa grande muraille, assurent-ils, la Chine a pu préserver l'âme de sa civilisation. Si elle a dû subir des invasions venant du Nord, elle n'a jamais été submergée par les flots de la barbarie et n'a pas connu d'époque semblable aux « jours sombres » du Moyen-âge.

Les Chinois instruits en veulent aux savants de l'Orient d'avoir négligé le riche héritage de la civilisation de leur pays.

Et, en effet, dans le domaine agricole, l'Occident aurait vraisemblablement beaucoup à apprendre de la Chine. D'autre part, durant des siècles, les Célestes ont monté, avec un soin jaloux, la garde autour de l'étiquette et des manières polies. Envisagés sous ce rapport, maints représentants de l'Europe ont, du point de vue chinois, laissé beaucoup à désirer.

Du même point de vue, la morale occidentale est loin d'être parfaite. Et, en effet, dans la guerre de l'opium, par exemple (1839-1842), le bon droit, était indubitablement du côté de la Chine.

Convaincus qu'ils ne doivent pas laisser mourir leur antique civilisation, les « Jeunes-Chinois » ont trouvé dans l'étude de leur passé un nouvel argument contre l'intervention étrangère dans leurs affaires intérieures.

Quel est le rôle, dans tout cela, de la religion chrétienne ?

Au cours de ces dernières années, elle a contribué à développer un vigoureux sentiment national. Le mouvement chrétien en Chine a pour objet d'y créer une Eglise véritablement indigène et attachée au sol. Le missionnaire de l'Occident s'efforce de transférer à son collègue chinois la plus grande part de direction et de responsabilité possible. Pareille politique doit certainement développer un esprit national, sans qu'il soit nécessairement xénophobe.

L'occidentalisation de l'instruction publique a commencé en 1905. Une commission anglo-américaine éminemment compétente, venue en Chine il y a quelques années à la demande des autorités chinoises préposées à l'instruction publique, a, dans son rapport (1923), demandé que l'instruction donnée par les missionnaires fût plus chinoise et aussi plus chrétienne. Cette constatation a alarmé certaines organisations chinoises qui y ont vu une tentative de plus de l'Occident d'imposer à l'Extrême-Orient sa *Kultur* et de dénationaliser les enfants chinois. Résultat : deux groupements pédagogiques nouveaux, dont un à tendances nettement anti-religieuses, demandent aujourd'hui au gouvernement des mesures virtuellement équivalentes à la

sécularisation complète de tout l'enseignement. Dès aujourd'hui, les missionnaires feront bien de s'y préparer.

Nul doute que l'influence soviétique ne joue également un rôle considérable dans la propagande anti-religieuse. Les étudiants font bon accueil aux méthodes du communisme russe. Il ne s'agit pas là seulement d'un zèle juvénile : des lettrés chinois pensent aussi que c'est de cette façon seulement que la Chine pourra résister à la domination impérialiste de l'Occident et s'assurer une place au soleil. Les méthodes militaristes, adoptées par le Japon, sont complètement étrangères, pensent-ils, au génie chinois; le système de non-coopération adopté aux Indes, n'a été couronné d'aucun succès; restent les méthodes moscovites.

Nul doute aussi que l'influence « rouge » ne soit très répandue (elle s'est manifestée en premier lieu par l'organisation d'une grève estudiantine), mais les véritables raisons de ce succès sont très profondes. Le terrain est préparé par les mauvais traitements infligés à la Chine depuis tant d'années (guerre de l'opium, ports ouverts en vertu des traités, tarif douanier, traités de paix). La flamme du nationalisme chauffe ces souvenirs à blanc — tout au moins dans les classes ouvrière et estudiantine. La classe moyenne n'est intéressée que médiocrement, les « masses » villageoises ne comprennent simplement rien à ce qui se passe.

Plus on étudie tout ce problème, plus on se convainc qu'il n'y est pas question, à proprement parler, de mouvement anti-chrétien. En tant que le bolchevisme l'influence, il est moins anti-chrétien qu'anti-religieux; en tant que c'est le nationalisme, il est xénophobe. Mais le christianisme se trouve justement là où la propagande anti-religieuse et la propagande anti-étrangère convergent.

Pour parler comme un Chinois très en vue, M. C. T. Wong, dans l'esprit de la majorité des Chinois, le mouvement anti-chrétien est un mouvement xénophobe. Les Chinois s'insurgent contre le christianisme parce qu'il leur paraît être un instrument d'agression et d'exploitation étrangère.

Il y a donc à la base du mouvement anti-chrétien un malentendu. Mais l'existence même de ce malentendu implique que l'Occident a mal interprété l'enseignement chrétien. Seule de toutes les religions reçues par la Chine du dehors, la religion chrétienne est connue dans le peuple sous le nom de religion étrangère. On l'accuse de dénationaliser les convertis et de les détacher de leur antique et légitime héritage culturel.

Le mouvement chrétien doit être étudié sans parti-pris. Tout prétexte doit être enlevé à ceux qui accusent le prosélytisme chrétien de s'appuyer, en dernière analyse, sur les armements occidentaux ou sur les concessions obtenues en vertu de traités dits « inégaux ». La souveraineté du peuple chinois doit être respectée; rien ne doit être fait qui puisse léser la susceptibilité chinoise. Les chrétiens doivent travailler à assurer à la Chine un gouvernement stable; ils doivent montrer que leur zèle est supérieur à celui des communistes; qu'ils répondent à la malveillance qui croît par beaucoup de bonne volonté.

Une attitude répressive est inutile en même temps que contraire au christianisme.

ANGLETERRE

L'empire Britannique

D'après un article de l'honorable A. S. Malcolm : La Grande-Bretagne et les Dominions, dans *The Nineteenth Century*, d'octobre 1925.

La situation présente n'est pas sans périls. En un certain sens, il n'y a pas d'Empire britannique. Nul ne peut parler au nom de cet empire ou le faire agir. Le roi, dira-t-on. Non, car il n'a pas de « puissance impériale exécutive ».

L'empire est aujourd'hui une association. Il n'y a même pas d'alliance, car il n'y a pas de traité. Jadis, la Grande-Bretagne menait seule la politique étrangère. Aujourd'hui, les Dominions sont consultés. Ils sont majeurs. Ils continuent à être attachés à la mère-patrie, à apprécier l'admirable générosité avec laquelle ils ont été traités par elle. Mais ils grandissent et, dès lors, ils demandent à prendre part au gouvernement de l'empire.

La Grande-Bretagne est prête à leur concéder beaucoup. Elle n'a même rien à leur refuser. Elle a commencé à convoquer des conférences impériales avant qu'on le lui eut demandé. Mais, du point de vue exécutif, il n'y a toujours pas d'empire. Et les conférences impériales ont leurs mauvais côtés. Elles peuvent nuire à l'unité, plutôt que la fortifier. Elles peuvent donner lieu à des griefs de la part de tel ou tel Dominion. Et l'histoire nous apprend qu'un tel sentiment peut devenir vite dangereux.

On consulte les Dominions sur la politique étrangère; mais là aussi il y a matière à malentendus. Si un Dominion l'est, sans que son avis soit suivi, il n'en éprouvera, naturellement que du ressentiment.

Aussi une autorité centrale n'existant pas, les Dominions inclinent-ils de plus en plus à décider certaines questions de leur propre initiative. Ils se demanderont notamment s'ils appuieront la Grande-Bretagne dans une

guerre (1). et ils se comportent, en réalité, plutôt en unités indépendantes qu'en membres d'un seul et même empire. Ces tendances affaiblissent évidemment les liens qui les relient à la mère-patrie.

« L'absence d'une autorité représentative avec pouvoirs exécutifs « handicapé » sérieusement l'empire. S'il en avait une, son prestige serait plus grand que jamais.

Il est regrettable que, dès l'origine, les Dominions — alors colonies — n'aient pu envoyer des représentants au Parlement britannique. Certes, les difficultés inhérentes à une telle représentation auraient été sérieuses; sérieuses, mais non insurmontables.

Aujourd'hui il n'est pas certain que les Dominions consentent à figurer au Parlement. Avant tout, ils tiennent à leur autonomie. Mais un peu de discussion les convaincront qu'une « Fédération impériale » n'y porterait à aucun titre atteinte. Au contraire, les pouvoirs des Dominions seraient par là augmentés et ils statueraient désormais sur les problèmes de politique étrangère, au lieu d'être, comme aujourd'hui, simplement consultés.

Il est une autre objection encore qu'on entend parfois formuler. « Nous ne pouvons admettre qu'une institution extérieure nous impose. » Mais un Parlement impérial ne devrait être une institution « extérieure » ni pour un Australien, ni pour un Néo-Zélandais puisque Nouvelle-Zélande et Australie y seraient représentées.

Il y a une autre objection encore qu'on entend formuler aux antipodes. Pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande, les questions de défense nationale sont plus importantes encore que pour la Mère-Patrie. Or la Grande-Bretagne contribue à cette dépense proportionnellement bien plus que ces Dominions eux-mêmes, et ces derniers s'en accommodent fort bien. Beaucoup de gens ne voudraient donc pas qu'il fût touché à un *statu quo* qui comporte pour ces possessions britanniques d'Outre-Mer des avantages aussi sensibles.

■ Aux Etats-Unis (treize Etats indépendants au début) on sentit de bonne heure le besoin d'un gouvernement fédéral central. Au Canada, il en a été de même; et dans les deux pays la question des impôts n'a jamais soulevé aucune difficulté. Dans le Sud-Afrique, malgré les souvenirs laissés par une guerre récente, le Boer transvaalien acquitte ses impôts aussi volontiers que l'Anglais du Natal. Même situation en Australie, où le système fédéral a aussi triomphé.

■ Le besoin d'un tel système, qui a prévalu au Canada, en Australie dans l'Union Sud-Africaine et aux Etats-Unis, est, pour l'Empire britannique évident. D'aucuns affirment que cette solution est, dans ce cas, inapplicable parce que tous les pays qui viennent d'être énumérés forment des unités homogènes, alors que l'Empire aux destinées duquel George V préside est partagé en plusieurs parties par des mers et des océans. Mais ceci est, tout au contraire, un avantage, non une complication. Océans et mers différencieront on ne peut mieux les problèmes d'ordre local des problèmes d'intérêt impérial et supprimeront par là la plus sérieuse difficulté inhérente à toute fédération.

C'est la mère-patrie naturellement qui doit faire le premier pas. C'est à elle à dire qu'elle est prête à remettre le gouvernement de l'empire à un Parlement fédéral.

Que faut-il donc faire ?

Chacun sent qu'il faut changer quelque chose, que la situation présente ne saurait durer. Les Dominions veulent avoir les mêmes droits que l'Angleterre. S'ils n'y réussissent pas, ils agiront indépendamment, créeront des organes *ad hoc* et ne s'associeront plus à ce que fera la Grande-Bretagne. Evidemment cela fera du tort aux Dominions eux-mêmes. Et ce sera le morcellement de l'empire. Au lieu de tant s'évertuer à appuyer et à développer la S. D. N., pourquoi ne pas donner plus de soins à cette ligue des nations admirable qu'est la *Commonwealth* britannique. Si comme le croyait Walter Page, une entente durable entre les Etats-Unis et l'Angleterre est le gage principal d'un avenir heureux pour le monde, le maintien de l'empire en est la plus essentielle condition. Les Dominions, ce « dernier mot de la démocratie », constituent, de par leur nature, un lien entre les deux grands pays. Aujourd'hui, en Nouvelle-Zélande (dominion intensément loyaliste) la désintégration de l'empire britannique est l'objet de toutes les conversations. Voilà la tournure que prennent les choses.

Qu'une conférence soit donc convoquée, dont les membres seraient élus par les populations elles-mêmes; si cela est impossible, que toutes les nuances d'opinion en Grande-Bretagne et aux Dominions y soient représentées. Une telle conférence ne pourrait-elle élaborer une constitution pour l'empire ? D'aucuns en ont peur; ils craignent qu'elle ne révèle que certains Dominions ne veulent plus continuer à faire partie de l'empire. S'il en était ainsi, celui-ci ne devrait-il pas le savoir ? Quel mal pourrait faire cette conférence ? Et si elle en faisait, ce mal serait-il plus grand que celui qui consiste à laisser les choses en l'état.

Au contraire, une pareille conférence pourrait sauver l'empire.

(1) Le Pacte occidental les exclut catégoriquement, à moins qu'ils n'y adhèrent expressément.

Imp. A. LESIGNE, 27, rue de la Charité, Bruxelles.


**COMPTOIR
D'OPTIQUE**


Maison BLAISE

FONDÉE EN 1885

46, RUE DE LA PAIX IXELLES-BRUXELLES

Lunetterie française et américaine. Exécution rapide
et soignée des ordonnances de MM. les oculistes.

Même Maison en face au 49

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — ORFÈVRE

Décoration 

G. Veraart

25, Place Van Meyel, ETTERBEEK (Bruxelles)

**PEINTURE — DÉCOR
AMEUBLEMENT**

**ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE DÉCORATION INTÉRIEURE**

LIBRAIRIE SAINT-LUC

MAISON LIELENS

R. VAN ESPEN-DUFLLOT SUCC.

26, rue de la Montagne BRUXELLES

Missale romanum. — Breviarum romanum.
— Livres liturgiques. — Ascetisme. —
Grand choix de livres de prières et de
chapelets. — Imagerie religieuse. —
Cachets de 1^{re} communion.

Typographie — Lithographie. — Reliures.

ORFÈVRE

Christofle

**ORFÈVRE ARGENTÉE ET
DORÉE — ORFÈVRE D'AR-
GENT — SERVICES DE TABLE
— SERVICES A THÉ —
— SURTOUT CANDÉLABRES —
CADEAUX ET CORBEILLES
DE MARIAGE
— COUPES DE SPORTS —**

SUCCURSALE DE BRUXELLES

58, rue des Colonies

— Téléphone 177.87 —

**POUR LE NETTOYAGE
DE VOS APPARTEMENTS!** *Employez*

**L'électro
Aspirateur MARELLI**

à roulements à billes
Prix : 695 francs

DEMANDEZ-NOUS
BROCHURE ET
DÉMONSTRATION
GRATUITE

BEIRLAEN & DELEU
14, rue Saint-Christophe
BRUXELLES

GASTON PHILIPS & C^{ie}

OPÉRATIONS COURANTES

Exécution des ordres de Bourse au comptant et à terme à Bruxelles, au courtage officiel, et aux Bourses étrangères aux meilleures conditions.

PAYEMENT DES COUPONS

PRÊTS SUR TITRES

Souscriptions sans frais à toutes les émissions. — Renseignements sur toutes valeurs cotées et non cotées. — *Verification des li res.* — **Toutes opérations de banque et de change.** — *Correspondants sur toutes les principales places étrangères.*

BANQUE ET CHANGE

RUE MONTOYER, 4, BRUXELLES

Téléphones : Direction 352.02 Bureaux 3 388 - 319,92
Adresse télégraph. : **PHILTON BRUXELLES**
Compte chèques postaux n° 7983

STAVELOT Institut SAINT-REMACLE COLLÈGE ÉPISCOPAL

Humanités anciennes et modernes. Section préparatoire Internat. Cours d'agriculture subsidié par l'État. Cours de dactylographie. Vastes et magnifiques bâtiments. Chauffage central. Éclairage électrique. Situation la plus salubre de l'Ardenne. Nombre limité de pensionnaires.

S'ADRESSER AU DIRECTEUR

ENGHIEN COLLÈGE SAINT AUGUSTIN

HUMANITÉS GRÉCO-LATINES
- HUMANITÉS MODERNES -
SECTION PRÉPARATOIRE

Prix de la pension : 2,100 francs
GRAND AIR — PLAINE DE SPORT

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE

Société anonyme fondée par arrêté royal du 28 août 1822

3, Montagne du Parc BRUXELLES

FONDS SOCIAL :

100,000 Titres de Capital . . fr. 100,000,000

100,000 Parts de Réserve . . fr. 250,628,393

Total . . fr. 350,628,933

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Le service d'agence de la Société Générale de Belgique est assuré en province par ses banques patronnées et leurs agences dans plus de 300 villes et localités importantes du pays.

Application générale de l'électricité

A. CORMOND

LUMIÈRE - FORCE MOTRICE

LUSTRERIE - ABAT-JOUR

1, Rue de Gravelines

BRUXELLES

SALLE MOMMEN

37, rue de la Charité, BRUXELLES

EXPOSITION PERMANENTE D'ŒUVRES D'ART

MAGASIN de vente de tous les articles pour les Beaux-Arts.

FABRICATION de toiles, couleurs et matériel pour Artistes-Peintres,

SPÉCIALITÉ : Emballage, transport et restauration d'œuvres d'art. — Gardiennat.

Institut SAINT-BONIFACE

82, rue du Viaduc, 82, à Ixelles

Externat

Internat

Demi-Pension

Caisse Générale de Reports et de Dépôts

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : BRUXELLES, rue des Colonies, 11

Capital : 20,000,000

Réserves : 25,000,000

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Comptes de Chèques et de Quinzaine

-- Dépôts de Titres et de Valeurs --

Lettres de Crédit -- Prêts sur Titres

- - - Coffres-Forts - - -

BUREAUX DE QUARTIER :

Place Bara, 14, Cureghem. Rue des Tongres, 60 - 62, Etterbeek.
Parvis St-Gilles, St-Gilles.
Place Sainctelette, 26, Molenbeek. Place Liedts, 18, Schaerbeek
Rue du Bailli, 79, Ixelles.

MAISON DU LYNX

34, Rue de la Bourse, BRUXELLES

◊
Lunetterie
Optique
Jumelles
Baromètres
◊



◊
Faces à main
Articles de luxe
et ordinaires
◊

Exécution soignée
des ordonnances de MM. les Médecins-Oculistes



Banque de l'Arrondissement d'Anvers

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social :
Longue rue Neuve, 107-111
ANVERS

Succursale :
Rue Théophile Roucourt, 2
BEROHEM-lez-Anvers

Comptes chèques. — Ouvertures de crédit. —
Comptes à terme. — Comptes de quinzaine. —
Caisse d'épargne. — Location de coffres-forts. etc.

QUI S'HABILLE BIEN

S'HABILLE CHEZ

François Vanderlinden

Rue des Cultes, 17, BRUXELLES

P. B. P. PETIT-BEURRE P. B. P. P. **PARREIN** P. B. P.



Imprimerie A. Lesigne

TÉLÉPHONE
304.33

BRUXELLES

A la Grande Fabrique

Maison fondée en 1877

Téléphone 3003

Diplôme d'honneur à l'Exposition de Bruxelles en 1910.

E. Esders

26, Rue de la Vierge Noire, 26

BRUXELLES

VÊTEMENTS POUR HOMMES, DAMES
ET ENFANTS

Livrées et uniformes. — Vêtements de sports
et voyages. — Lingerie. — Bonnetterie. —
Chapellerie. — Ganterie. — Chaussures. —
Gants. — Parapluies. — Fourrures. — Modes.

CHOCOLAT**DU C ANVERS**LA GRANDE
MARQUE BELGELa marque qui se trouve sur tous nos
Gramophones et Disques*C'est le symbole de la suprématie*Demandez nos catalogues et l'adresse
du revendeur le plus proche.**C^{ie} française du Gramophone**

BRUXELLES

171, boulevard Maurice Lemonnier
65, rue de l'Ecuyer

42, place de Meir. Anvers.

"NUGGET"
POLISH POUR CHAUSSURES

ENCAUSTIQUE

POLIFLOR

Maison fondée en 1873 VAN CAMPENHOUT Frères et Sœurs

François VAN NES Successeur

13, Rue de la Colline, 13 -- BRUXELLES -- Téléph. : 227.64

TYPOGRAPHIE — LITHOGRAPHIE — PAPETERIE — MAROQUINERIE
— FABRIQUE DE RÉGISTRES — COPIE-LETRES —
CHAPELETS — ARTICLES DE BUREAU — LIVRES DE PRÊRES.

Usine électrique : 36, Rue Vanderstraeten, 36, Molenbeek-Bruxelles

LA MAISON DU TAPIS
BENEZRA

41-43, Rue de l'Ecuyer, 41-43 - BRUXELLES

TAPIS D'ORIENT, ANCIENS et MODERNES.
— MOQUETTES UNIES tous les tons. —
TAPIS D'ESCALIERS et D'APPARTEMENTS
— (divers dessins et toutes largeurs), —CARPETTES DES FLANDRES ET AUTRES
— — (imitation parfaite de l'Orient). — —
TAPIS D'AVIGNON UNIS ET A DESSINS.*Les prix défient à qualité égale toute concurrence.*

ATELIER SPÉCIAL POUR LA RÉPARATION DES TAPIS